

**COMPRENDRE**



# COMMENT RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ POUR TOUS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

Résultats de la Fabrique Prospective



La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT ; contact : [info@anct.gouv.fr](mailto:info@anct.gouv.fr)

Directeur de publication : Stanislas Bourron (ANCT) ; Directrice de collection : Agnès Reiner (ANCT) ;  
Directrice éditoriale : Annabelle Boutet (ANCT) ; Autrice : Annabelle Boutet, Julie Dautriche, Carla Rat-  
Laclouère (ANCT) ; Secrétariat de rédaction : Muriel Thoin (ANCT)

Photos de couverture : Julie Dautriche, excepté en haut à droite Auxilia

Photos : Auxilia pp.15, 16, 19, 25, 32 ; Julie Dautriche pp. 12, 13, 14, 27, 31, 38, 41 ; Grand Angoulême p. 30.

Contact presse : Kathleen André (Equancy), [kathleen.andre@equancy.com](mailto:kathleen.andre@equancy.com)

Dépôt légal : Mai 2023 ISBN : 978-2-492484-47-6



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### ACCESSIBILITE A UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITE DANS LES QPV : QUELS ENJEUX ?

- Diversifier l'offre commerciale alimentaire dans les QPV
- Concilier un prix accessible pour les habitants des QPV et une rétribution juste pour les agriculteurs
- Faire de l'alimentation une opportunité en matière d'emplois et d'activités économiques
- Accompagner l'évolution des comportements alimentaires
- Soutenir une action alimentaire citoyenne
- Articuler les échelles et les compétences

### QUELS PROGRAMMES D' ACTIONS POUR RENFORCER L'ACCESSIBILITE A UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITE DES HABITANTS DES QPV ?

- Basseau - Grande Garenne – Grand Angoulême** : vers une sécurité sociale de l'alimentation
- Cayenne Butor Les Quais - Saint Joseph** : faire de l'identité agricole un vecteur d'accessibilité alimentaire des habitants
- La Calade Campagne Lévêque - Aix-Marseille Provence Métropole** : recenser et coordonner les initiatives alimentaires dans le QPV pour développer une dynamique économique locale pérenne
- Vieux Saint-Ouen - Plaine Commune** : développer une offre alimentaire durable inclusive

### SIX PISTES D' ACTIONS D'ENVERGURE NATIONALE

- Optimiser l'aide alimentaire existante et faire évoluer les dispositifs de soutien**
  - o Cartographier l'existant
  - o Etudier les modalités d'une sécurité sociale de l'alimentation en QPV
- Faire de l'accessibilité alimentaire un enjeu transversal de la politique de la ville**
  - o Sensibiliser les acteurs de la politique de la ville
  - o Articuler politique agricole et politique de la ville
  - o Soutenir la création d'activité et l'emploi
  - o Améliorer la santé des jeunes en QPV par une sensibilisation à l'alimentation



# INTRODUCTION

Si l'alimentation ne figure pas en tant que telle comme un champ de compétence des collectivités et de leurs groupements, nombre de politiques publiques sont concernées : agriculture, restauration collective, action sociale, etc. Plus spécifiquement, depuis la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, les collectivités et leurs groupements peuvent se doter d'un projet alimentaire territorial afin de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Dès 2010, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et l'université Paris VI observaient une prévalence de l'insécurité alimentaire nettement plus élevée dans les quartiers classés en zone urbaine sensible<sup>1</sup> (14,4 %) que dans les autres (5,3 %)<sup>2</sup>. Cette insécurité alimentaire est alors définie comme « *la situation où la possibilité de s'approvisionner en nourriture suffisante et adéquate d'un point de vue nutritionnel et de façon socialement acceptable, est limitée ou incertaine* ». Dix ans plus tard, cette problématique est remise en lumière lors de la pandémie de la Covid-19. En effet, malgré les élans de solidarité et d'entraide constatés, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), la crise sanitaire a accentué la précarité alimentaire. Ainsi, 10 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire déclaraient fin 2021 y recourir suite à la crise sanitaire<sup>3</sup> et ce chiffre s'élevait à 20 % pour les recourants étudiants<sup>4</sup>. L'accessibilité à une alimentation durable et de qualité est donc un enjeu particulièrement prégnant pour les QPV.

Afin de répondre à cet enjeu, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé en juin 2021 la Fabrique Prospective « Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? » en partenariat avec France urbaine (FU), Intercommunalités de France, l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru), Terres en villes, le Mouvement des régies de quartiers, la Direction générale des Outre-Mer (DGOM), la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS) du ministère des Solidarités et de la Santé (MSS) et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Pendant un an, cette Fabrique Prospective, cofinancée par la DGOM, a accompagné les élus et les acteurs locaux d'Aix Marseille Provence Métropole (Bouches-du-Rhône), du Grand Angoulême (Charente), de Plaine-Commune (Seine-Saint-Denis) et de Saint-Joseph (La Réunion) dans la co-construction d'un programme d'actions sur mesure (cf. partie 2). Leurs travaux ont fait émerger les enjeux à prendre en compte par les élus souhaitant favoriser l'accessibilité alimentaire dans les QPV (cf. partie 1). Enfin, le dialogue entre les élus engagés dans la Fabrique Prospective et les représentants de FU, Intercommunalités de France, l'Anru, Terres en villes, le Mouvement des régies de quartiers, la DGOM, la DGCS, et l'Inrae dans le cadre des séminaires intersites de la Fabrique Prospective ont mis en lumière six pistes d'actions d'envergure nationale (cf. partie 3).

## Notes .....

<sup>1</sup> <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1679>

<sup>2</sup> [https://www.researchgate.net/profile/Judith-Martin-Fernandez/publication/265906136\\_Les\\_inegalites\\_socioterritoriales\\_de\\_l%27insecurite\\_alimentaire\\_dans\\_l%27agglomeration\\_parisienne\\_et\\_ses\\_liens\\_avec\\_le\\_surpoids\\_et\\_l%27obesite/links/54204dbe0cf241a65a1d64d4/Les-inegalites-socioterritoriales-de-linsecurite-alimentaire-dans-lagglomeration-parisienne-et-ses-liens-avec-le-surpoids-et-lobesite.pdf?origin=publication\\_detail](https://www.researchgate.net/profile/Judith-Martin-Fernandez/publication/265906136_Les_inegalites_socioterritoriales_de_l%27insecurite_alimentaire_dans_l%27agglomeration_parisienne_et_ses_liens_avec_le_surpoids_et_l%27obesite/links/54204dbe0cf241a65a1d64d4/Les-inegalites-socioterritoriales-de-linsecurite-alimentaire-dans-lagglomeration-parisienne-et-ses-liens-avec-le-surpoids-et-lobesite.pdf?origin=publication_detail)

<sup>3</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6466177>

<sup>4</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6466177>



## France urbaine, une association d'élus engagée en faveur des stratégies alimentaires territoriales

Présidée par Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, France urbaine (FU) est une association d'élus qui regroupe 108 métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes. Dès 2017, FU engage, avec le soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, une réflexion sur les stratégies alimentaires territoriales formalisée dans la publication « Villes, agriculture et alimentation : expériences françaises »<sup>5</sup> qui regroupe les actions et les stratégies innovantes en matière d'alimentation durable mises en place par 36 grandes villes et intercommunalités (création de fermes urbaines, remise en productions de friches agricoles, végétalisation des toits et des murs, lancement d'un agrobiopole, etc.). FU souligne également que la prise en compte des enjeux d'alimentation nécessite un renforcement de la coopération des villes entre elles et avec leurs territoires périurbains et ruraux.

Suite à cette publication et d'autres études telles que l'enquête sur la résilience du système alimentaire face à la crise Covid-19<sup>6</sup>, FU s'est dotée en 2020 d'une commission « stratégies alimentaires territoriales » (SAT). Cette commission présidée par Christian Grancher, vice-président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, et Audrey Pulvar, adjointe à la maire de Paris, vise à accompagner les villes dans leur transition alimentaire et à plaider pour des évolutions nationales et européennes dans ce sens, au travers de quatre objectifs :

- appuyer les efforts de ses collectivités membres en faveur d'une accélération de leur transition vers une alimentation durable, responsable et solidaire ;
- œuvrer en faveur d'une meilleure reconnaissance des systèmes alimentaires locaux auprès des décideurs et des institutions nationales et européennes ;
- assurer le financement de la mise en place des systèmes alimentaires territoriaux avec une approche interterritoriale (urbain, péri-urbain, rural) et dans une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs locaux ;
- renforcer et multiplier les actions de plaidoyer et promouvoir les projets de coopération décentralisée favorisant la transition alimentaire<sup>7</sup>.

4

L'animation de la Fabrique Prospective « Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les QPV » a été confiée par l'ANCT au cabinet de conseil Auxilia. Il s'agissait d'accompagner les élus d'Aix Marseille Provence Métropole, du Grand Angoulême, de Plaine commune, de Saint-Joseph ainsi que FU, Intercommunalités de France, l'Anru, Terres en villes, le Mouvement des régies de quartiers, la DGOM, la DGCS et l'Inrae dans une réflexion à la fois prospective et opérationnelle autour de quatre axes :

- L'accessibilité physique : comment créer et maintenir une offre commerciale alimentaire diversifiée de proximité afin de lutter contre les déserts alimentaires ? Comment améliorer, en diversité et en qualité, l'offre alimentaire des commerces déjà présents sur le territoire (supermarchés, épiceries, restaurants...) ? Comment rendre ces commerces accessibles au plus grand nombre, en particulier aux personnes non véhiculées<sup>8</sup> et aux personnes âgées<sup>9</sup> ?

Notes .....

<sup>5</sup> <https://www.banquedesterritoires.fr/villes-agriculture-et-alimentation-experiences-francaises>

<sup>6</sup>

[https://franceurbaine.org/sites/franceurbaine.org/files/documents/franceurbaine\\_org/villes\\_alimentation\\_pandemie\\_26mai.pdf](https://franceurbaine.org/sites/franceurbaine.org/files/documents/franceurbaine_org/villes_alimentation_pandemie_26mai.pdf)

<sup>7</sup> <https://franceurbaine.org/activites/strategies-alimentaires-territoriales>

<sup>8</sup> Celles-ci sont nettement plus nombreuses dans les QPV que dans les autres quartiers urbains (20 points d'écart environ dans les unités urbaines hors agglomération parisienne, 10 points dans l'agglomération parisienne où le niveau de motorisation est moindre que sur le reste du territoire français): [https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/05/1708-mobilite\\_des\\_qpv-p2-analyse\\_descriptive-v4.pdf](https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/05/1708-mobilite_des_qpv-p2-analyse_descriptive-v4.pdf)

<sup>9</sup> Dans les QPV, le vieillissement constitue l'évolution démographique la plus marquante des vingt dernières années. En effet, en 2010, les plus de 60 ans sont devenus plus nombreux que les personnes de 15 à 24 ans, alors qu'elles n'en représentaient que





Quels partenariats sont envisageables entre commerçants des QPV et agriculteurs de proximité pour sécuriser les chaînes de valeurs et d’approvisionnement ? Quelles nouvelles offres commerciales imaginer pour ces quartiers (marchés de producteurs locaux, commerces ambulants, etc.) ?

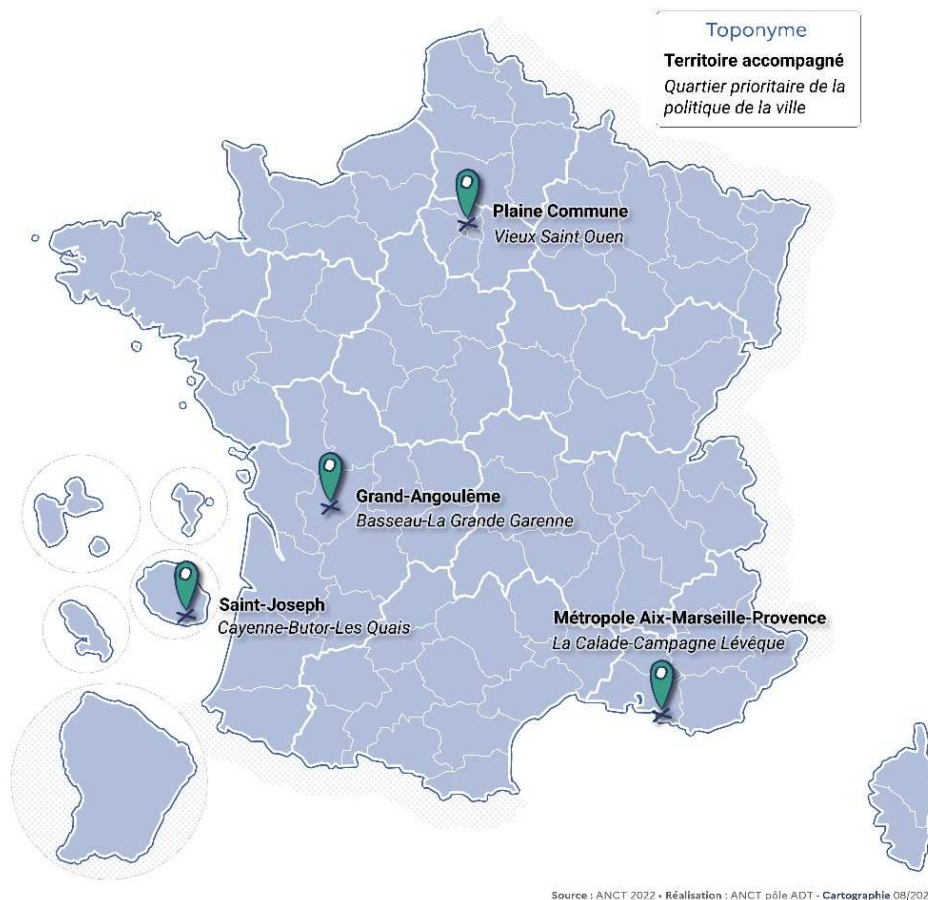
- L’accessibilité financière : comment améliorer l’offre alimentaire des commerces, d’abord en termes de qualité et ensuite de durabilité, sans augmenter les prix, pour ne pas faire reposer l’accès à une alimentation durable et de qualité pour tous sur le seul tissu associatif (aide alimentaire, épiceries sociales...) ? Comment s’appuyer sur certains projets d’agriculture urbaine pour assurer une partie de l’approvisionnement des commerces et permettre l’accès à une offre locale à des prix accessibles au plus grand nombre ? Comment offrir aux enfants des repas composés de produits durables et de qualité dans les cantines sans augmenter les prix ?
- L’accessibilité sociale : comment réorienter les habitudes alimentaires vers une alimentation nutritionnellement équilibrée, durable et de qualité, sans imposer de jugement sur les goûts et les pratiques individuelles, dans un objectif d’amélioration de la santé et du bien-être ? Quelles barrières en termes de représentation de l’alimentation et de perception des produits sont à lever pour favoriser l’achat de produits alimentaires de meilleure qualité, moins transformés, plus sains ? Quels sont les leviers éducatifs à mobiliser et de façon particulière quelles actions peuvent être menées en direction de la jeunesse ? Comment prendre en compte la diversité des pratiques culinaires et des cultures alimentaires dans cette éducation à l’alimentation, pour qu’elle soit inclusive ?
- L’accessibilité citoyenne : comment donner accès aux connaissances nécessaires à des choix alimentaires informés ? Comment les ressources du territoire (initiatives d’agriculture urbaine, espaces agricoles périurbains, acteurs du système agro-alimentaire, etc.) peuvent-elles être mobilisées pour faire découvrir les différents modèles de production agricole et les étapes de transformation des produits, ainsi que sensibiliser à l’offre alimentaire locale ? Quels lieux créer dans les quartiers afin de permettre aux habitants de s’informer, de se former et se professionnaliser sur ces questions alimentaires ? Quelles instances participatives imaginer pour permettre aux habitants de s’organiser collectivement, et de devenir acteurs du système alimentaire ?

Ces quatre axes de travail ont invité de plus les acteurs locaux à interroger de façon transversale le projet intercommunal-communal en matière de politique de la ville. Il s’agissait en particulier de traiter des liens entre le QPV et son environnement (commune, communes voisines, intercommunalité et territoires voisins) et de cerner les politiques à développer pour favoriser les complémentarités entre territoires.

Les élus des quatre territoires engagés dans la Fabrique Prospective ont chacun mobilisé un groupe de travail local composé d’une vingtaine d’acteurs (agents et élus de l’intercommunalité et de la commune ; délégués du préfet à la politique de la ville ; habitants ; agriculteurs ; commerçants et restaurateurs ; entreprises traditionnelles et de l’économie sociale et solidaire ; travailleurs sociaux des centres sociaux ; diététiciens ; représentants des chambres d’agriculture ; éducateurs sportifs ; membres d’associations de l’aide alimentaire, d’éducation à l’environnement et culturelles, etc.).

Notes .....  
les deux tiers en 1990 : [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/cget\\_vieillessement\\_final\\_basse\\_def%282%29.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/cget_vieillessement_final_basse_def%282%29.pdf)

## Les quatre territoires accompagnés par la Fabrique Prospective et les quatre QPV sur lesquels la démarche s'est déployée



Source : ANCT 2022 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 08/2022

### La politique de la ville

La politique de la ville a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants, qui subissent un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs, et des difficultés d'accès aux services et aux soins, notamment. La politique de la ville est conçue et mise en œuvre par l'ANCT. Elle s'appuie sur des politiques de droit commun et des moyens d'intervention spécifiques en faveur de l'éducation et de la petite enfance, du lien social, du cadre de vie, du logement, des mobilités, de la tranquillité publique et du soutien aux associations.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Basée sur un critère unique, celui du revenu, la méthode retenue pour l'identification des quartiers prioritaires en France métropolitaine, à La Réunion et en Martinique, repère les zones de concentration urbaine de populations à bas revenus à partir d'un quadrillage fin de ces territoires<sup>10</sup>. Pour les territoires ultra-marins, la méthode utilisée a fait l'objet d'adaptations. La France compte 1 514 QPV regroupant plus de 5,5 millions d'habitants en 2022 des 67,7 millions de Français, soit 8 % de la population française.

Notes .....

<sup>10</sup> <https://sig.ville.gouv.fr/>



*Déroulé chronologique de la Fabrique Prospective (source : ANCT, 2023)*





## PAROLES DE PARTICIPANTS

« La Fabrique Prospective a constitué la première collaboration entre deux services de la communauté d'agglomération (agriculture-alimentation et politique de la ville) et donc deux réseaux d'acteurs locaux très intéressés pour travailler ensemble. Deux niveaux d'intervention ont bien été identifiés : d'une part, une stratégie globale sur l'agriculture et l'alimentation qui construit un environnement favorable aux évolutions à engager. D'autre part, la structuration d'un questionnaire sur les déplacements pour l'approvisionnement alimentaire quotidien, les modalités d'achats adoptées par les ménages, le lien alimentation-santé... Une autre approche de l'expérimentation d'une sécurité sociale alimentaire a également été investie, par le prisme de l'usager – l'habitant d'un quartier – pour viser cette égalité d'accès à une alimentation durable et de qualité. La Fabrique Prospective a donc été une démarche opportune pour définir le volet sur les transitions, annoncé pour le prochain contrat de ville. »

**Karine Leonard et Audrey Lannurien, service Agriculture-Alimentation, et Anne Defrenne, service Politique de la ville, Grand Angoulême**

« La Fabrique Prospective a créé un espace où les différents participants, associations, élus, habitants, ont partagé une problématique de manière approfondie et esquissé ensemble des réponses. Elle a aussi été l'occasion de nouvelles interrogations notamment sur les pratiques d'achats alimentaires des habitants du quartier et les périmètres de ces achats. Acheter en proximité dans un quartier ou au centre-ville, ce n'est pas la même chose. L'autarcie des achats alimentaires pour des catégories d'habitants peu ou pas mobiles (les personnes âgées) est une question qui a été mieux cernée avec des pistes pour diversifier les ressources de ces ménages. »

**Anne-Laure Willaumez, vice-présidente en charge de la politique de ville, Grand Angoulême**

« Poser la question de l'alimentation dans les QPV, c'est voir que l'urgence d'une qualité alimentaire est encore plus forte dans ces quartiers. Ce constat nous pousse à réinterroger nos circuits de distribution pour que les problématiques sociales ne conduisent pas des familles entières dans la malbouffe et les produits ultra-transformés dont on sait aujourd'hui la nocivité en termes de santé. Ce focus particulier nous renforce dans la volonté de construire un nouveau maillage territorial pour que nos choix politiques (permettre aux Charentais de se nourrir avec des produits locaux de qualité) trouvent les réponses logistiques et partenariales nécessaires. »

**Vincent You, vice-président en charge du PLUi, de la stratégie agricole et des circuits économiques de proximité, Grand Angoulême**

« Cette Fabrique Prospective s'est d'abord ancrée dans un territoire, au plus près des préoccupations des habitants. Elle a mis en exergue les situations difficiles des personnes âgées isolées, les inquiétudes des mamans pour l'équilibre alimentaire de leurs enfants. Elle a révélé les enjeux d'accessibilité économique et géographique à une alimentation variée et de qualité à l'heure de la transition écologique. Au-delà du diagnostic, la Fabrique Prospective m'a permis de réunir autour de la table l'ensemble des partenaires institutionnels car la question de l'alimentation ne doit pas être le sujet d'un seul ni se heurter à des logiques partisans. A Marseille, capitale de la Méditerranée, le repas est le



temps de la convivialité, des saveurs, des cultures. Ces notions de partage et de transmission ont coloré les ateliers de la Fabrique Prospective et ont amené plusieurs pistes de réflexion : comment conjuguer aide alimentaire et libre choix de son alimentation ? Comment soutenir le potentiel de développement économique lié aux savoir-faire culinaires en QPV ? D'ores et déjà, la Métropole soutient plusieurs projets pour lesquels la Fabrique Prospective a joué le rôle de catalyseur dont une Cité de l'alimentation et des groupements d'achats solidaires de produits alimentaires de qualité. Je souhaite poursuivre et étendre cette démarche en impliquant nos partenaires avec le soutien de l'ANCT. »

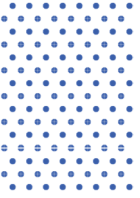
**Denis Rossi, conseiller délégué à la politique de la ville et au NPNRU Marseille à Aix Marseille Provence, conseiller municipal de Marseille, conseiller d'arrondissement des 13e et 14e arrondissements de Marseille, conseiller départemental des Bouches-du-Rhône**

« Dès la réalisation du diagnostic avec les habitants et les acteurs de terrain, une véritable adhésion a vu le jour autour de la Fabrique Prospective. Tous et toutes étaient animés par des perspectives d'amélioration du quotidien, en mangeant mieux tout en faisant face à l'inflation et à la crise sanitaire de 2020. La déclinaison de la feuille de route s'est faite avec, en toile de fond, les autres quartiers de la ville. Comment utiliser les ressources des autres quartiers pour aller vers une accessibilité pour ce QPV ? Comment penser local (QPV) tout en intégrant le global (la commune) ? Adjointe à la transformation et à la restauration et élue du quartier, je suis fière du travail réalisé dans le cadre de la Fabrique Prospective autour de l'accessibilité alimentaire. En mars 2023, la commune a été labellisée projet alimentaire territorial niveau 1. Aller vers une agriculture et alimentation innovantes, durables et accessibles au plus grand nombre est un objectif de la commune. La Fabrique Prospective a été probablement facilitateur de ces deux reconnaissances qui marquent une dynamique d'acteurs institutionnels certes mais aussi et surtout l'ambition d'une politique territoriale concertée et durable. »

**Marie-Andrée Lejoyeux, maire adjointe en charge de la restauration scolaire et du quartier Cayenne Butor Les Quais, Ville de Saint-Joseph**

« La Fabrique Prospective, qui a bénéficié au quartier du Vieux Saint-Ouen, au sein du territoire de Plaine Commune, a été riche, tant sur la méthode que sur le contenu. Elle a permis de réunir au sein du quartier des partenaires très différents (élus, services, rénovation urbaine, serre pédagogique, diététicienne, centre social, associations, habitants, commerçants, etc.) qui ont particulièrement apprécié de pouvoir se rencontrer et échanger. De nombreuses pistes de travail sont ressorties de ces échanges avec les partenaires locaux et nationaux, notamment concernant des expérimentations inspirantes de sécurité sociale de l'alimentation, pour le quartier du Vieux Saint-Ouen, mais aussi plus globalement pour nourrir la démarche de Projet alimentaire territorial de Plaine Commune. Nous veillerons à ce que les belles dynamiques amorcées par la Fabrique Prospective se concrétisent dans des projets utiles au quartier et au territoire et se poursuivent sur la durée.»

**Sabrina Decanton, première adjointe déléguée à la transition écologique, aux mobilités, à la nature en ville et aux relations avec la métropole, Ville de Saint-Ouen, et Laurent Monnet, conseiller territorial délégué au projet alimentaire territorial à Plaine Commune**



« Depuis la déclaration des grandes villes et intercommunalités pour une transition en faveur d'une alimentation durable, responsable et solidaire signée par 75 territoires, France urbaine a assis dans le débat public sa vision du rôle des pôles urbains comme acteurs majeurs de la restructuration d'ensemble des systèmes alimentaires. Restauration collective et notamment scolaire, accès aux locaux, enjeux logistiques, mobilisation des marchés d'intérêt national, accès au foncier, emploi et insertion et lutte contre la précarité alimentaire, pilotage de projets alimentaires territoriaux : les membres de France urbaine se sont engagés avec volontarisme dans des politiques alimentaires rénovées. La Fabrique Prospective s'inscrit dans cette dynamique. Il s'agissait en premier lieu de travailler l'accessibilité physique et financière bien sûr dans le quartier et en dehors du quartier en mobilisant les bons outils de mobilité, d'aménagement commercial, de tarification. Il s'agissait également de travailler l'accès culturel en pensant l'alimentation comme vectrice de lien social et de mobilisation des ressources des habitants. Cette thématique riche qui a mobilisé durant plusieurs mois deux membres de France urbaine, Plaine Commune et Aix-Marseille-Provence, est également bien sûr à mettre en lien avec la dimension plus globale de santé environnementale que déploie France urbaine dans ses réflexions autour de la politique de la ville et la mise en avant du rôle des femmes comme piliers et leviers de nouvelles pratiques de solidarités et d'entraide au sein de nos quartiers. »

**Olivier Landel, délégué général de France urbaine**

« Habituee à l'évaluation des politiques publiques, la démarche de prospective, à mon sens, laisse plus de "liberté" et permet de sortir un peu du cadre de l'ordinaire pour se préparer à l'action à venir. Encore un travail de qualité permettant de démontrer la place de cette méthodologie dans les techniques évaluatives. Je suis ravie d'avoir participé à cette fabrique de prospective et je remercie l'équipe de l'ANCT pour la qualité des échanges et des travaux. »

**Imane Mouhoub-Cicerone, chargée de mission évaluation et prospective, Direction générale des outremer**

« La crise du Covid a mis la précarité alimentaire au cœur du débat public. Pourtant ce n'est pas un problème nouveau. Des acteurs du monde associatif, de l'action sociale et de la recherche alertent depuis longtemps sur les difficultés d'accès à une alimentation de qualité des populations vivant dans les quartiers défavorisés, considérés comme prioritaires pour la politique de la ville. La Fabrique Prospective initiée par l'ANCT sur ce sujet est ainsi vraiment arrivée au bon moment. Dans les séminaires intersites, j'ai senti ce sentiment d'urgence des participants, partageant l'impression qu'il y avait une fenêtre d'opportunité à saisir pour faire émerger de nouvelles façons de faire, dans différents secteurs de politique publique, en transversalité et à différentes échelles. Le partage d'expériences a permis une fertilisation croisée des projets par inspiration, une meilleure connaissance des leviers et financements activables. Les séminaires locaux dans les quatre quartiers impliqués à Angoulême, Saint-Ouen, Marseille et Saint-Joseph ont rassemblé de nombreux acteurs. Ensemble, habitants, associations, élus, acteurs du système alimentaire, ont partagé leurs difficultés, élaboré un diagnostic local commun et réfléchi à des solutions concrètes.

Cette Fabrique Prospective permettra, j'en suis sûre, d'accélérer la mise en œuvre d'innovations dans ces quartiers, mais aussi de faire remonter efficacement des problématiques et des solutions transversales, appelant une prise en compte à l'échelle nationale. L'expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation en est un exemple. En tant que chercheuse, participer à cette Fabrique Prospective m'a permis d'étayer ou de



nuancer les résultats de mes travaux sur les paysages alimentaires, mais aussi d'identifier des questions de recherche à explorer plus avant, sur la vente alimentaire ambulante ou les mobilités liées à l'alimentation, par exemple. »

**Coline Perrin, chercheuse en géographie à Inrae, Montpellier**

« La politique de lutte contre la précarité alimentaire a pour objectif de favoriser un accès digne et durable à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. Elle mobilise l'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les associations, dans le cadre de leur objet ou projet associatif, ainsi que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, en y associant les personnes concernées. A l'aune des différentes crises que nous avons traversées, la Fabrique Prospective a permis de nous interroger sur les enjeux essentiels de l'alimentation sur la santé de la personne humaine, mais aussi sur celle de l'environnement au travers de son programme d'accompagnement visant à renforcer l'accès à une alimentation durable et de qualité dans les quartiers de la politique de la ville. »

**Sacha Hoyau, chargé de mission lutte contre la précarité alimentaire, direction générale de la cohésion sociale, ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées**

« La Fabrique Prospective nous a permis utilement de croiser les regards et les réalités territoriales. Au moment où de nombreuses régies de quartier et de territoire se lancent dans des projets complexes, innovants et aux modèles encore à défricher (ferme urbaine, compostage électromécanique, boucle alimentaire locale...), il était précieux de pouvoir partager ces réflexions : d'une part, montrer aux services de l'Etat la réalité du terrain et les enjeux économiques et organisationnels auxquels nos régies sont confrontées ; de l'autre, écouter et s'inspirer d'autres expériences. La présence des élus a aussi été intéressante pour impliquer le politique, et insister sur l'engagement local nécessaire pour construire des projets de ce type, viables et pérennes. »

**Tarek Daher, délégué général, Mouvement des régies de quartiers**

« La Fabrique Prospective « Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? » a été une précieuse occasion de rentrer dans l'expérimentation et la mise en place de mesures sur l'alimentation durable dans les quartiers prioritaires de la ville de 4 territoires très différents. Les participants issus de réseaux nationaux comme moi ont pu voir en accéléré les réflexions qu'ont mené ces territoires, et qui leur ont permis de mettre en place des actions opérationnelles dans le cadre ou en lien avec la politique de la Ville sur le champ thématique de l'accessibilité sociale à l'alimentation. Les binômes techniciens-élus volontaires ont montré que le lien entre QPV et projet alimentaire territorial reste à construire. La Fabrique Prospective a donc été précieuse pour comprendre les ressorts et les freins des acteurs locaux. »

**Paul Mazerand, responsable animation de réseaux, Terres en villes**



# PORTRAITS DES QUATRE TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS<sup>11</sup>

## Grand Angoulême

Nombre d'habitants de l'EPCI : 142 267 (2019)

Président de l'EPCI : Xavier Bonnefont

Département : Charente (16)

Région : Nouvelle-Aquitaine

QPV accompagné : Basseau – La Grande Garenne

Commune : Angoulême

Nombre d'habitants sur le QPV : 3 171 (2018)

Taux de pauvreté<sup>12</sup> : 57,1 % (2019)

Etat des lieux d'accessibilité alimentaire sur le quartier :

- maillage commercial limité et peu diversifié ; supermarchés situés hors du quartier et mal desservis,
- épicerie sociale et solidaire portée par l'association ESS'aimons (cf. p.12),
- jardins solidaires,
- grands espaces verts disponibles mobilisables pour l'agriculture urbaine
- stratégie alimentaire et agricole territoriale 2021-2026 définie par la CA.

Espaces verts (à gauche) et jardin solidaire (à droite) du quartier © Julie Dautriche



### Notes .....

<sup>11</sup> Sources : Insee 2018, 2019 ; Auxilia 2022

<sup>12</sup> au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain

## Saint-Joseph

Nombre d'habitants de la commune : 37 918 (2019)

Maire : Patrick Lebreton

EPCI : Communauté d'agglomération du sud

Département : La Réunion (974)

Région : La Réunion

QPV accompagné : Cayenne Butor Les Quais

Nombre d'habitants sur le QPV : 2 645 (2018)

Taux de pauvreté : 53,6 % (2019)

Enjeux d'accessibilité alimentaire sur le quartier :

- maillage de commerces alimentaires dense et diversifié,
- 8,5 % des emplois de la commune dans le secteur agricole (contre 1,5 % en moyenne en France en 2019)<sup>13</sup>,
- prix des produits locaux élevés par rapport aux produits importés plus attractifs financièrement, et relativement aux prix proposés en métropole<sup>14</sup>,
- présence d'arbres fruitiers et de plantes comestibles dans l'espace public et les jardins,
- prévalence des maladies liées à l'alimentation (surpoids, obésité, maladies cardiovasculaires, etc.) induite par une consommation massive des produits transformés et de fréquentation des fast-foods,
- tissu associatif actif, avec trois associations particulièrement dynamiques sur le quartier souhaitant investir les enjeux d'accessibilité alimentaire,
- installation d'une épicerie sociale sur la commune.

13

Arbre fruitier le long d'une rue du quartier (à gauche) © Auxilia, vue des productions agricoles de Saint Joseph depuis la plaine des Grègues © Julie Dautriche



### Notes

<sup>13</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-97412#chiffre-cle-5>

<sup>14</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908449>



## Plaine Commune

Nombre d'habitants de l'EPCI : 443 169 (2019)

Président de l'EPCI : Mathieu Hanotin

Département : Seine-Saint-Denis (93)

Région : Île-de-France

QPV accompagné : Vieux Saint-Ouen

Commune : Saint-Ouen-sur-Seine

Nombre d'habitants sur le QPV : 2 884 (2018)

Taux de pauvreté : 37,8 % (2019)

Enjeux d'accessibilité alimentaire sur le quartier :

- offre de commerce large et diversifiée (marché, épicerie biologique, supermarchés, etc.) même si les prix sont trop élevés relativement au pouvoir d'achat des habitants,
- marché du Landy très fréquenté, malgré la baisse du nombre de commerçants et l'insalubrité de la halle,
- ateliers de cuisine (avec intervention d'une diététicienne) et de jardinage proposés par la serre pédagogique portée par la Ville de Saint-Ouen, située à proximité du quartier,
- acteurs associatifs très dynamiques (centre social du Landy, distribution de paniers d'aide alimentaire, etc.),
- projet d'implantation d'une halle gourmande au sein du quartier des Docks à proximité du QPV du Vieux Saint-Ouen,
- projet alimentaire territorial reconnu de niveau 1.

Marché du Landy (à gauche) et jardins partagés situés en face de la serre pédagogique Wangari (à droite) © Julie Dautriche





## Métropole Aix-Marseille Provence

Nombre d'habitants de l'EPCI : 1 898 561 (2018)

Présidente de l'EPCI : Martine Vassal

Département : Bouches-du-Rhône (13)

Région : Provence – Alpes - Côte d'Azur

QPV accompagné : La Calade Campagne Lévêque

Commune : Marseille

Nombre d'habitants sur le QPV : 5 444 (2018)

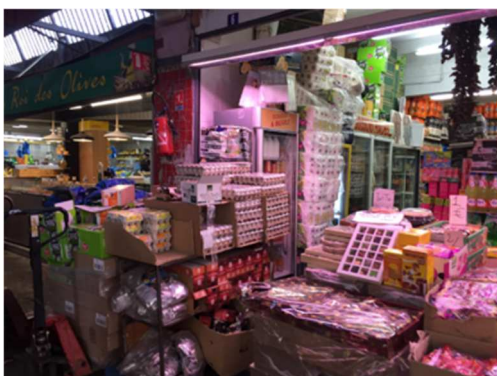
Taux de pauvreté : 51,4 % (2019)

Enjeux d'accessibilité alimentaire sur le quartier :

- maillage commercial faible et peu qualitatif à proximité du quartier,
- marché aux puces les Arnavaux situé à proximité du quartier proposant des produits frais et variés,
- le QPV, situé sur les hauteurs de Marseille, se trouve isolé des commerces en contre-bas. A cela s'ajoute la présence de grands axes routiers et l'absence de cheminements piétons jusqu'à ces commerces, ce qui réduit leur accessibilité physique pour les personnes âgées<sup>15</sup>,
- boulangerie Pain et Partage portée par la société coopérative Bou'sol, à l'initiative du pôle alimentaire solidaire territorial et d'innovation sociétale (cf. encadré p.37),
- tissu associatif local actif : distribution de paniers alimentaires, « paniers bio solidaires » (cf. encadré p.18), animations du centre social autour de ses jardins partagés, etc.,
- prévalence du surpoids et de l'obésité chez les jeunes du quartier<sup>16</sup>,
- projet alimentaire territorial à l'échelle du département des Bouches-du-Rhône porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Arles.

15

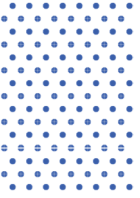
Etalages du marché des puces les Arnavaux à proximité du quartier (à gauche), immeubles du quartier (à droite) © Auxilia



### Notes .....

<sup>15</sup> 20 % des habitants du quartier ont plus de 60 ans : [https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches\\_qp/93\\_QP013053\\_DEMO\\_2022.pdf](https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches_qp/93_QP013053_DEMO_2022.pdf)

<sup>16</sup> <https://buzzles.org/2023/02/07/le-surpoids-des-jeunes-augmente-en-france-la-region-paca-nest-pas-epargnee-on-vous-explique-la-tendance/>



# ACCESSIBILITE A UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITE DANS LES QPV : QUELS ENJEUX ?

En 2020, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la santé ont défini les régimes alimentaires sains et durables comme des habitudes alimentaires qui promeuvent toutes les dimensions de la santé et du bien-être des individus<sup>17</sup> : « *Ils présentent une faible pression et un faible impact environnementaux, sont accessibles, abordables, sûrs et équitables, et sont culturellement acceptables. Les objectifs des régimes alimentaires sains et durables sont d'atteindre la croissance et le développement optimaux de tous les individus et de soutenir le fonctionnement ainsi que le bien-être physique, mental et social à toutes les étapes de la vie, pour les générations actuelles et futures ainsi que de contribuer à la prévention de toutes les formes de malnutrition (c'est-à-dire la sous-nutrition, les carences en micronutriments, le surpoids et l'obésité), de réduire les risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire et de soutenir la préservation de la biodiversité et de la santé de la planète. Les régimes alimentaires sains et durables doivent associer toutes les dimensions de la durabilité afin d'éviter toute conséquence indésirable* ». L'accessibilité à une alimentation durable et de qualité soulève plusieurs enjeux spécifiques dans les QPV.

## DIVERSIFIER L'OFFRE COMMERCIALE ALIMENTAIRE DANS LES QPV

En 2016, les QPV comptaient en moyenne 7,34 établissements commerciaux pour 1 000 habitants contre 10,34 établissements pour 1 000 habitants pour les agglomérations qui les abritent<sup>18</sup>. Même si le prix du foncier est souvent plus abordable en QPV que dans d'autres quartiers, les projets de commerces y sont freinés du fait souvent d'une délinquance forte notamment en matière d'atteinte aux biens et aux personnes<sup>19</sup>, du faible pouvoir d'achat des habitants ou encore de locaux ou de fonciers inappropriés à l'installation d'activités commerciales (visibilité depuis les voies principales, accessibilité, ouverture à l'espace public, etc.<sup>20</sup>).

Les boucheries-charcuteries et les petites supérettes sont surreprésentées dans les QPV contrairement aux grandes et moyennes surfaces. Ce sous-équipement en grands supermarchés se traduit par le fait que 56,6 % des ménages résidant en QPV déclarent faire leurs grosses courses alimentaires hors de leur quartier, contre 27,2 % qui les font dans leur quartier et 12,5 % à parité dans et hors leur quartier. Ces achats impliquent des déplacements qui sont complexes pour certains habitants du fait du faible taux de motorisation et de possession du permis des ménages<sup>21</sup>, du déficit de transports en commun, de la faible présence des pistes cyclables, d'un usage restreint du vélo ou encore d'une localisation parfois excentrée du QPV, etc.

Les QPV se caractérisent également par une faible diversité des produits vendus. La notion de « déserts alimentaires » a émergé aux Etats-Unis pour qualifier les quartiers défavorisés où l'offre alimentaire est particulièrement pauvre. Les QPV sont marqués par une offre commerciale

### Notes .....

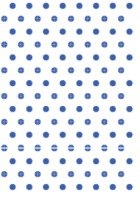
<sup>17</sup> <https://www.fao.org/documents/card/en/c/ca6640fr/>

<sup>18</sup> <http://www.villesdefrance.fr/upload/files/ET.pdf>

<sup>19</sup> [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-09/guide\\_securit%C3%A9\\_Janv2022-1%20-%20Copie.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-09/guide_securit%C3%A9_Janv2022-1%20-%20Copie.pdf)

<sup>20</sup> <https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-12/20201202-rapport-quartiers-prioritaires.pdf>

<sup>21</sup> <https://www.cerema.fr/fr/actualites/mobilite-habitants-quartiers-prioritaires-politique-ville>



pauvre en fruits et légumes frais et par la prépondérance de restaurants de fast-food amenant certains urbanistes et géographes à qualifier ces quartiers de « marécage alimentaire »<sup>22</sup>. De ce fait, seuls 52 % des habitants consomment au moins une portion de fruits et 49 % une portion de légumes chaque jour, soit respectivement 6 et 11 points de moins que les habitants des autres quartiers des unités urbaines englobantes<sup>23</sup>. Cette offre alimentaire limitée et peu qualitative engendre une situation d'insécurité ou de précarité alimentaire chez les habitants des QPV car ils n'ont pas « un accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour une croissance et un développement normaux et une vie active et saine. Cela peut être dû à l'indisponibilité de nourriture et/ou au manque de ressources pour se procurer de la nourriture »<sup>24</sup>.

Commerces à proximité du quartier de la Calade Campagne Lévêque (à gauche) et sur le quartier de Basseau Grande Garenne (à droite) © Auxilia



## CONCILIER UN PRIX ACCESSIBLE POUR LES HABITANTS DES QPV ET UNE RETRIBUTION JUSTE POUR LES AGRICULTEURS

En QPV, le taux de pauvreté moyen est de 43 % de la population contre 14,6 % à l'échelle de la France. Dans les QPV ultramarins, les taux de pauvreté atteignent près de 20 % dans les Antilles françaises, 37% à la Réunion, 53% en Guyane et 77% à Mayotte<sup>25</sup>. Cette précarité économique impacte les choix alimentaires des ménages : certains restreignent quantitativement leurs achats alimentaires, d'autres privilégient des produits secs et issus des grandes surfaces moins onéreux que les produits alimentaires frais, locaux, ou biologiques. Certains<sup>26</sup> font également appel aux associations de l'aide alimentaire (Banque alimentaire, Secours catholique, etc.) afin de bénéficier de paniers alimentaires à titre gracieux, composés le plus souvent de conserves, sollicitation qui a été exacerbée à l'échelle de la France lors des confinements de la Covid-19<sup>27</sup>.

Parallèlement, les agriculteurs non salariés gagnaient en 2017 en moyenne 1 390€ net par mois, avec de fortes inégalités entre eux : 2 790 € pour un viticulteur, 980 € pour un céréalier, 620 € pour les éleveurs de moutons ou de chèvres. Près de 20 % des agriculteurs déclarent un revenu nul ou

### Notes .....

<sup>22</sup> Voir le travail de Capucine Frouin, Urbanisme, insécurité alimentaire et organisation commerciale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville cas de trois quartiers prioritaires en Île-de-France, Ecole d'Urbanisme de Paris, 2018.

<sup>23</sup> <http://www.onpv.fr/publications>

<sup>24</sup> <https://www.fao.org/hunger/fr/>

<sup>25</sup> [http://www.onpv.fr/uploads/media\\_items/onpv-fichespauvrete2020.original.pdf](http://www.onpv.fr/uploads/media_items/onpv-fichespauvrete2020.original.pdf)

<sup>26</sup> <https://www.chaireunesco-adm.com/Chapitre-Lutter-contre-la-precarite-par-de-l-aide-alimentaire>

<sup>27</sup> <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/aide-alimentaire-une-frequentation-accrue-des>



déficitaire<sup>28</sup>. De plus, les agriculteurs sont confrontés à des risques financiers importants notamment de surendettement<sup>29</sup>. Les ménages agricoles sont également davantage exposés à la pauvreté monétaire : 18 % de leurs membres vivent sous le seuil de pauvreté<sup>30</sup>.

L'enjeu consiste donc à assurer à la fois l'accès financier des habitants des QPV à une alimentation durable et de qualité produite localement et une rétribution juste pour les agriculteurs locaux. Il s'agit à la fois de rapprocher les agriculteurs et les consommateurs des QPV, et d'organiser des modèles économiques viables, indépendants des subventions publiques, garantissant la solvabilité des ménages et la rémunération des producteurs (cf. encadré page 18).

### **Des « Paniers marseillais<sup>31</sup> » distribués à la Calade Campagne Lévêque**

A Marseille, le réseau des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), « Les Paniers marseillais », s'est formé avec pour objectif de proposer des paniers de légumes biologiques à moindre coût. Le réseau travaille en circuit court avec une cinquantaine de producteurs locaux dont une dizaine de maraîchers. Trois axes guident les actions des Paniers marseillais :

- développer l'agriculture paysanne biologique et l'économie solidaire en circuit court sans intermédiaire,
- favoriser l'accès à une alimentation saine pour le plus grand nombre,
- sensibiliser à l'alimentation durable.

Près de 1 500 adhérents répartis dans 35 quartiers de la métropole bénéficient chaque semaine de cette offre.

De novembre 2020 à avril 2022, la cité de l'agriculture<sup>32</sup>, les Paniers marseillais, l'association de distribution de paniers de légumes et fruits biologiques « Le Panier de la Calade » et le centre social Maison pour tous Saint Louis ont lancé une expérimentation sur l'accessibilité alimentaire intitulée « Paniers bio solidaires » dans le quartier de la Calade Campagne Lévêque. Dix familles habitantes du quartier, adhérentes au centre social Saint Louis, ont bénéficié chaque mois d'un panier de légumes issu de la production d'un maraîcher local. Habituellement vendus pour 17,5€, les paniers ont été proposés aux habitants à 5, 8 ou 10 € selon leurs moyens financiers ; le maraîcher faisait un effort financier de 1 € sur les paniers et le delta était pris en charge par des financements publics et privés (mécénats, cité de l'agriculture, etc.). En complément de ces paniers-légumes, les bénéficiaires ont pu participer à des ateliers de cuisine, rencontres collectives d'échanges de pratiques alimentaires et visites de fermes afin de se familiariser avec la philosophie « amapienne ». Les familles ont créé un groupe WhatsApp qui leur permet de partager chaque semaine des recettes et photographies des plats réalisés avec les légumes du panier. Le succès de cette expérimentation a conduit à son renouvellement sur une nouvelle année<sup>33</sup>.

#### Notes .....

<sup>28</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4246305#consulter>

<sup>29</sup> [https://seminaire-transition.minesparis.psl.eu/wp-content/uploads/2021/02/11\\_Fiche\\_problematiques\\_agriculture.pdf](https://seminaire-transition.minesparis.psl.eu/wp-content/uploads/2021/02/11_Fiche_problematiques_agriculture.pdf)

<sup>30</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5434584#titre-bloc-4>

<sup>31</sup> <https://lespaniersmarseillais.org/?PagePrincipale>

<sup>32</sup> Cette association se définit comme « un outil de recherches, d'actions et d'interventions face à la nécessité d'une profonde transformation écologique et sociale de notre société. Elle place l'accès à l'alimentation durable et l'agriculture urbaine en clefs de voûte de la transition écologique des villes. [Elle] défriche, identifie et expérimente des bonnes pratiques puis agit pour leur répliquabilité ». <http://www.cite-agri.fr/visions/>

<sup>33</sup> <http://www.cite-agri.fr/les-paniers-bio-solidaires-de-la-calade-13015-retour-en-chiffres-cles-dun-dispositif-experimental/>



# FAIRE DE L'ALIMENTATION UNE OPPORTUNITE EN MATIERE D'EMPLOIS ET D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Près de deux adultes sur cinq entre 15 et 64 ans et résidant en QPV restent à l'écart du marché de l'emploi. En effet, le taux d'activité en QPV est de 58,2 % contre 71,5 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes, et le taux de chômage s'y élève à 18,6 % en 2020 contre 8,5 % dans les quartiers environnants de l'unité urbaine. Parallèlement, l'agroalimentaire est le premier secteur industriel en France et peine à recruter. En effet, 61,1 % des recrutements sont jugés « difficiles » par les établissements recruteurs du secteur contre 58 % en moyenne. Les métiers concernés sont divers, depuis la production jusqu'à la vente en passant par la transformation ou la logistique. Un premier enjeu consiste donc à rapprocher les demandeurs d'emplois habitant en QPV des métiers de l'agroalimentaire. Il s'agit alors de professionnaliser les habitants en les orientant vers les formations correspondantes mais aussi en valorisant leurs savoir-faire. En effet, la pluralité des origines ethniques des habitants dans les QPV se traduit par une grande diversité culinaire et nombre d'habitants cuisinent à titre bénévole dans le cadre d'une association ou de la vie du quartier. Le second enjeu vise à structurer des filières locales autour de l'agriculture urbaine dans les QPV. Or, au-delà des questions de modèle économique, de montage juridique et de structuration de l'écosystème d'acteurs qui se posent à tous les projets d'agriculture urbaine<sup>34</sup>, les QPV rencontrent souvent deux freins spécifiques comme la forte artificialisation des sols, la présence de pollutions (sol, air, eau), une faible disponibilité foncière et une biodiversité de moindre qualité.

## Appel à projets de l'Anru « Quartiers fertiles »

Pour accélérer le développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers du NPNRU, l'Anru a lancé en 2020 l'appel à projets « Quartiers fertiles », qui s'est poursuivi par deux autres vagues en 2021. L'Agence a permis le financement de 100 initiatives d'agriculture urbaine (jardins d'insertion, micro-fermes, etc.) couvrant 140 quartiers prioritaires. Les lauréats doivent accompagner la structuration de filières locales en associant de manière étroite les habitants et en s'inscrivant dans une logique productive. Les porteurs d'opérations de renouvellement urbain (EPCI, EPT, communes) et leurs opérateurs (associations, entreprises « agricoles », structures de l'ESS, bailleurs sociaux, etc.) sélectionnés bénéficient d'une aide financière (34 millions d'euros au total, pour le cofinancement d'études et missions d'ingénierie, d'investissements et de dépenses de personnel), et d'un appui technique pour la mise en œuvre de leur projet (mobilisation d'experts, constitution d'une communauté de pairs par l'Anru, mise à disposition de formations, etc.).

19

Friche présente sur le quartier de Cayenne Butor les Quais à Saint Joseph qui pourrait être mobilisée pour de l'agriculture urbaine © Auxilia



## Notes

<sup>34</sup> [https://www.anru.fr/sites/default/files/media/downloads/clubanru\\_guideagriurbaine.pdf](https://www.anru.fr/sites/default/files/media/downloads/clubanru_guideagriurbaine.pdf)





## ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

Au regard des impacts de l'agriculture intensive sur l'environnement et de l'emprunte carbone induite par les chaînes de valeurs agro-alimentaires mondialisées, la nécessité de faire évoluer le secteur agricole vers des modes de production plus respectueux de l'environnement et ancrés dans les territoires s'est progressivement diffusée en France. Parallèlement, il s'agit de faire évoluer les modes de consommation vers des produits locaux et de saison, et un rééquilibrage entre aliments d'origine végétale et d'origine animale en particulier à travers la modération dans la consommation de viande<sup>35</sup>. Dans cet esprit, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable (Egalim 1) a été votée en octobre 2018 en posant trois objectifs : payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ; renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ; favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Elle impose ainsi 50 % de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective publique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, intensifie la lutte contre le gaspillage alimentaire avec la possibilité étendue à la restauration collective et à l'industrie agroalimentaire de faire des dons alimentaires, et crée la possibilité d'emporter les aliments ou boissons non consommés sur place dans les restaurants et les débits de boisson, qui doivent mettre à disposition des contenants réutilisables ou recyclables.

20

Dans les QPV, cette évolution vers des pratiques alimentaires durables et nutritionnellement équilibrées ne peut se faire sans tenir compte des situations spécifiques que connaissent leurs habitants. En effet, de manière générale, les habitants des QPV se déclarent moins fréquemment en "bonne" ou "très bonne" santé (54 %) que les résidents des autres quartiers des unités urbaines englobantes (69 %). Plus spécifiquement, ils sont plus fréquemment en surpoids (54 %) ou obèses (23 %) ou encore plus susceptibles de développer des maladies chroniques comme le diabète ou l'hypertension (45 %) par rapport aux résidents des autres quartiers, et tout particulièrement en ce qui concerne les femmes (+ 16 points)<sup>36</sup>.

Ces situations peuvent s'expliquer par une alimentation de moindre qualité nutritionnelle liée à l'achat de produits à bas prix ou le recours à l'aide alimentaire<sup>37</sup> : plus la contrainte budgétaire est forte, plus la qualité nutritionnelle de l'alimentation diminue. L'enjeu est donc double :

- accompagner les habitants des QPV vers la consommation, dans la limite de leurs contraintes budgétaires, de produits avec le meilleur rapport « qualité nutritionnelle/prix » (QNP) ;
- rendre disponibles, visibles et attractifs des aliments de bon rapport QNP (cf. encadré Opticourses ci-après).

### Notes .....

<sup>35</sup> <https://agriculture.gouv.fr/nouveaux-comportements-alimentaires-propositions-dactions-pour-une-alimentation-compatible-avec-des>

<sup>36</sup> [http://www.onpv.fr/uploads/media\\_items/onpv-rapport-2020.original.pdf](http://www.onpv.fr/uploads/media_items/onpv-rapport-2020.original.pdf)

<sup>37</sup> <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/rapport-synthese/alimentation-et-etat-nutritionnel-des-beneficiaires-de-l-aide-alimentaire.-etude-abena-2011-2012-et-evolutions-depuis-2004-20052>



## Opticourses® : un programme de recherche pour concilier alimentation de qualité et budget limité

Opticourses® est un programme de recherche porté par une équipe issue de l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae), né du constat qu'il est difficile d'accéder à une alimentation saine, qualitative et équilibrée pour les ménages les plus modestes. Ce programme a été initié par une première étude réalisée dans les quartiers Nord de Marseille entre 2010 et 2011<sup>38</sup>, qui a permis de définir un seuil limite de 3,85€ par personne et par jour comme le budget minimal en dessous duquel il est difficile d'accéder à une alimentation de qualité nutritionnelle. Cette étude préliminaire a été poursuivie dans ces quartiers par une recherche-action<sup>39</sup> conduite de septembre 2012 à septembre 2014. Son objectif était d'aider les ménages en situation de précarité financière à améliorer la qualité nutritionnelle de leurs achats sans dépenser plus.

Le premier volet de cette recherche-action, mené en partenariat avec les supermarchés discount des quartiers Nord de Marseille, consistait à accroître la disponibilité (augmentation des stocks) et l'attractivité des aliments présentant un bon rapport QNP, en valorisant ces produits par la mise en place d'un système d'étiquetage « manger top » (sur 180 produits sélectionnés avec un bon rapport QNP), un travail de *facing*<sup>40</sup> et un travail de sensibilisation (affiche, prospectus, dégustation, etc.). Le second volet de cette recherche-action était consacré à la demande et s'est traduit par la mise en place auprès de petits groupes d'habitants d'ateliers de sensibilisation (dégustation à l'aveugle, jeu de pair des aliments) aux produits ayant un bon rapport QNP et d'analyse des tickets de caisse des habitants afin de favoriser l'achat de ces produits sans dépasser le budget initial<sup>41</sup>.

A partir de ces travaux, les chercheurs ont produit une mallette pédagogique<sup>42</sup> à destination des professionnels en contact avec des publics en situation de précarité financière, qui contient les déroulés et supports d'animation pour conduire des ateliers de sensibilisation<sup>43</sup>. En lien avec la chaire Unesco<sup>44</sup>, le comité régional d'éducation pour la santé de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur<sup>45</sup>, différentes agences régionales de santé, etc., des formations de 2 à 3 jours sont proposées par l'équipe d'Opticourses à destination de ces professionnels.

## SOUTENIR UNE ACTION ALIMENTAIRE CITOYENNE

Toute pratique alimentaire est personnelle. Elle renvoie à des héritages culturels et sociaux, des croyances religieuses, des choix diététiques. De fait, un premier enjeu pour une commune ou une intercommunalité souhaitant agir sur l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité

### Notes .....

<sup>38</sup> Etude financée par l'ARS de la Région Provence – Alpes – Côte d'Azur. L'objectif était de définir une méthode pour identifier les aliments de bonne qualité nutritionnelle et estimer leurs prix seuils, en dessous desquels ces aliments ont également un bon rapport qualité nutritionnelle/prix. [https://www.researchgate.net/publication/320195611\\_](https://www.researchgate.net/publication/320195611_)

<sup>39</sup> Financée par l'Institut national du cancer (InCA)

<sup>40</sup> <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/facing>

<sup>41</sup> Lutter contre les inégalités sociales d'accès à une alimentation saine et durable | INRAE INSTIT

<sup>42</sup> [https://www.chaireunesco-adm.com/IMG/pdf/tout\\_opticourses\\_web\\_combine.pdf](https://www.chaireunesco-adm.com/IMG/pdf/tout_opticourses_web_combine.pdf)

<sup>43</sup> <https://www.chaireunesco-adm.com/Mallette-pedagogique-Opticourses>

<sup>44</sup> <https://www.chaireunesco-adm.com/Formation-a-la-demarche-Opticourses-Janvier-2023>

<sup>45</sup> [https://www.chaireunesco-adm.com/IMG/pdf/tout\\_opticourses\\_web\\_combine.pdf](https://www.chaireunesco-adm.com/IMG/pdf/tout_opticourses_web_combine.pdf)



consiste à cerner la diversité des pratiques alimentaires des habitants afin de bien les prendre en compte dans l'offre alimentaire ou les animations proposées sur le quartier. Un second enjeu vise à amener les habitants des QPV vers les sujets de l'alimentation durable et de qualité. Pour nombre d'entre eux, il ne s'agit pas d'une priorité du fait d'urgences plus immédiates (précarité financière, sécurité, manque de temps, etc.). L'objectif est en particulier de mieux faire connaître le fonctionnement du monde agricole et de la chaîne de production agro-alimentaire (modèles agricoles, processus de production agricole, étapes de transformation des produits, métier d'agriculteur, etc.) afin de favoriser l'évolution des pratiques alimentaires et l'émergence de projets citoyens locaux.

## ARTICULER LES ECHELLES ET LES COMPETENCES

Bien que l'alimentation ne soit ni une compétence partagée ou ni une compétence réservée, nombre de collectivités et de leurs groupements agissent dans le domaine. En effet, les communes, les départements et les régions peuvent agir via leurs compétences en matière de restauration collective et peuvent agir sur leur approvisionnement via les marchés publics, et ainsi sur la qualité des repas distribués aux bénéficiaires (scolaires, résidents en EHPAD, etc.). Plus spécifiquement, les communes peuvent mobiliser leur compétence en matière de documents d'urbanisme afin d'agir sur les zones agricoles protégées et l'attribution des permis de construire.

Certaines compétences communales ou intercommunales, comme la gestion de l'eau et des déchets, permettent d'agir respectivement sur la production agricole et sur la réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation de ces déchets. L'intercommunalité en tant que chef de file en matière de développement économique soutient pour sa part les commerces, l'artisanat, les entreprises, les zones économiques et commerciales, etc. Les départements peuvent, au titre de leurs compétences en matière d'action sociale et de lutte contre la précarité, soutenir le développement des épiceries sociales. Enfin, la région, au regard de sa compétence d'aides aux entreprises, peut favoriser la création et le déploiement en QPV d'activités économiques issues de la filière agro-alimentaire. De plus, en tant que gestionnaire du Fonds européen pour le développement de l'agriculture et le développement rural (Feader), la région peut favoriser le financement de projets (associatifs, économiques etc.) agro-alimentaires dans les QPV<sup>46</sup>. La multiplicité de ces possibilités d'action en faveur d'une alimentation durable soulève de fait un enjeu de coordination des collectivités et de leurs groupements, auquel s'ajoute, pour les QPV, l'articulation avec les acteurs de la politique de la ville.

### Les projets alimentaires territoriaux (PAT)<sup>47</sup>

Afin d'articuler les acteurs qui souhaitent relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt d'octobre 2014 a introduit les projets alimentaires territoriaux (PAT). Elaborés de manière concertée par des agriculteurs, producteurs, collectivités, services de l'Etat, entreprises, etc., les PAT comprennent un diagnostic et des actions coconstruits pour répondre à des problématiques locales. Dès 2017, un dispositif de reconnaissance a été mis en place par le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Depuis 2021, la nouvelle procédure de reconnaissance distingue le niveau 1 pour identifier et accompagner les PAT émergents dans leur construction pour trois ans, et le niveau 2, attribué pour 5 ans renouvelables, pour valoriser et donner de la visibilité aux projets opérationnels qui mettent en œuvre un plan d'actions effectives sur leur territoire. Les critères de reconnaissance concernent le diagnostic, les actions, les partenaires, la prise en compte des axes et des thématiques du Programme national pour l'alimentation, ainsi que la pérennité et l'évaluation du projet. Au 1er janvier 2023, 387 PAT étaient reconnus par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

#### Notes .....

<sup>46</sup> <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/feader/>

<sup>47</sup> <https://agriculture.gouv.fr/pres-de-400-projets-alimentaires-territoriaux-pat-reconnus-par-le-ministere-au-1er-janvier-2023>



# QUELS PROGRAMMES D' ACTIONS POUR RENFORCER L' ACCESSIBILITE A UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITE DES HABITANTS DES QPV ?

Dans le cadre de la Fabrique Prospective, chaque territoire accompagné a constitué un groupe de travail local diversifié et représentatif des enjeux alimentaires de son QPV. Le cabinet de conseil Auxilia a animé quatre séminaires locaux avec chacun de ces groupes de travail, en vue de les aider à élaborer à la fois une vision prospective de leur quartier et un programme d'actions.

À l'issue de la Fabrique Prospective, chaque territoire dispose ainsi :

- d'un diagnostic alimentaire de son QPV au regard des quatre types d'accessibilité (cf. p.5);
- d'une projection idéale pour le QPV à 2026 et de l'identification des facteurs de changement ;
- d'une priorisation des enjeux alimentaires pour le QPV ;
- d'une déclinaison opérationnelle de ces priorités en fiches-actions.

## Focus group

En amont du premier séminaire local, Auxilia a organisé dans chaque territoire un focus group. L'objectif était de réunir un groupe d'habitants représentatif du QPV dans le cadre d'un moment convivial (déjeuner, café, etc.) afin d'échanger sur leurs lieux d'approvisionnement, leurs pratiques alimentaires, leur définition d'une alimentation de qualité, durable ainsi que sur les difficultés qu'ils rencontraient au quotidien. Une grille d'entretien avec des questions ouvertes avaient été réalisée préalablement par le prestataire pour guider les échanges. Ces focus group ont réuni entre une dizaine et une vingtaine d'habitants qui avaient été mobilisés sur le marché ou via des associations, des centres sociaux, etc. Ces temps d'échanges ont permis d'enrichir et confirmer le diagnostic partagé du quartier – finalisé en séminaire local 1 - au regard des enjeux relatifs à l'accessibilité physique, financière, sociale et citoyenne à une alimentation durable et de qualité.

Lors du premier séminaire local, chaque groupe de travail devait se projeter en 2026 dans une version idéale de son quartier selon des critères d'accessibilité physique, financière, sociale et citoyenne à une alimentation durable et de qualité.

Pour cela, les participants ont réalisé la une de leur gazette communale (cf. visuels ci-dessous), en indiquant le titre, le chiffre clé qui les réjouit, un projet inspirant qui a transformé le quartier, le verbatim d'un habitant, etc.

Les éléments inscrits dans les gazettes ont ensuite été approfondis lors du deuxième séminaire local au regard de différents facteurs de changement qui déstabilisent ou renforcent le fonctionnement du quartier. Les facteurs de changement étaient d'ordre environnemental (changement climatique, baisse des rendements agricoles, baisse des ressources en eau, vagues de chaleur, etc.), économique (baisse du pouvoir d'achat, hausse du prix des aliments, etc.), démographique (vieillesse de la population, immigrations, augmentation de certaines maladies chroniques, etc.), etc. Ces temps de travail ont permis d'interroger les premiers éléments de projection inscrits dans les gazettes et ont abouti à des visions prospectives consolidées (cf. pp. 25 à 41). Les troisième

et quatrième séminaires locaux ont permis de définir les actions à mener à court et moyen termes pour atteindre cette vision idéale.

## Unes des gartettes communales réalisées par les quatre groupes de travail locaux

Octobre 2026  
**SAINT-JO mag**  
LE MAGAZINE DE MA VILLE | N° 99

Numéro spéciale alimentation dans les QPV de Saint-Joseph

**Titre :**  
**Nou la planté, Nou la fabriké, Nou la Mangé !**

**Le quartier Cayenne Bûter Les Ouis**

**Le chiffre clé qui nous réjouit !**

- Baisse du nombre de familles précaires
- Plus de productions raisonnées
- 70% des familles disent avoir accès à une alimentation saine
- 100% des commerces ont produit localement dans les commerces
- Augmentation du bonheur intérieur brut

**Ce qui a changé dans le quartier :**

- Il y a des surfaces exploitables d'agricultures urbaines
- Un conseil de quartier dynamique et des habitants qui sont engagés
- Des habitats partagés et des jardins suspendus ont été réalisés
- Baisse de prix des productions ou augmentation du pouvoir d'achat
- Un marché sur le quartier : des petits marchés hebdomadaires // rapports gagnants consommateurs et producteurs

**Le projet / L'innovation / L'équipement / Le porteur de projet qui a tout changé**

- Ouverture du Mac Jo
- Des lieux de stockage/Accueil de la population à l'intérieur // En 2026, on aura un espace où on crée les habitants pour avoir aux côtés d'urgence/ avoir à manger et de suite
- Des maisons citoyennes/ sans louer de l'alimentation durable et solidaire
- Faire en concours des balcons et jardins nourriciers

**Ce que nous disent les habitants**

1-3 Saint Jo  
Aires de jeux/terrains de foot  
Street Work Out  
Aménagement des espaces pour cuisiner pour l'espace  
« On est content d'être auto-suffisants d'un point de vue alimentaire »

MARSEILLE  
**LE JOURNAL 15-16**  
Mairie 9<sup>e</sup> Secteur  
Octobre 2026

Edition spéciale alimentation dans les QPV de Aix-Marseille-Provence

**Un modèle à reproduire**

**Le quartier de la Calade Campagne Lévyque**

**Ce qui a changé dans le quartier :**

- Un tramway à proximité
- Inauguration du marché
- Création d'emplois dans le quartier
- Des repas livrés aux seniors
- Il n'y a plus de trafic

**Le chiffre clé qui nous réjouit !**

Faire tomber le taux de pauvreté à 10%

**Le projet / L'innovation / L'équipement / Le porteur de projet qui a tout changé**

Une opération de renouvellement urbain  
Merci l'ANRU

**Ce que nous disent les habitants**

Les commerces sont enfin réouverts

**ANGOULEME.MAG**  
LE MAGAZINE DE MA VILLE | N° 99  
Septembre 2026

Edition spéciale alimentation dans les QPV du Grand Angoulême

**Titre :**  
**C'est à Basseau Grande Garenne, qu'on mange le mieux à Angoulême**

**Le quartier Basseau La Grande Garenne**

**Le chiffre clé qui nous réjouit !**

100% bio local et offre végétarienne quotidienne à l'école → 80% de fréquentation de la cantine en crèche et écoles, SANS augmentation pour les familles

**Ce qui a changé dans le quartier :**

Un groupement d'achat s'est monté avec des producteurs céréaliers locaux pour accéder à des céréales et légumes secs au prix juste pour le consommateur et le porteur

**Le projet / L'innovation / L'équipement / Le porteur de projet qui a tout changé**

L'Etat expérimente puis pérennise un chèque alimentaire par des produits conventionnés bio, locaux, non transformés. Pour un public cible et porté par une asso locale de proximité

**Ce que nous disent les habitants**

« J'aime retrouver les voisins aux ateliers cuisine »

LE JOURNAL DE  
**Saint-Ouen-sur-Seine**  
Septembre 2026

Edition spéciale alimentation dans les QPV de Plaine Commune

**Titre :**  
**A manger pour tous ! / On l'a fait !**

**Le quartier du Vieux Saint Ouen**

**Le chiffre clé qui nous réjouit !**

Taux de pauvreté du vieux Saint-Ouen tombé à 15% !  
Divisé par 2 en 5 ans

**Ce qui a changé dans le quartier :**

- Des arbres fruitiers dans les espaces publics
- Entreprises se sont créées et ont embauché dans le quartier
- Baisse drastique de la distribution d'aide alimentaire
- Rénovation du quartier et du marché avec participation active des habitants
- Création d'une coopérative locale (ventes) de produits alimentaires
- La halle gourmande & culturelle bénéficie aux habitants de tout Saint-Ouen

**Le projet / L'innovation / L'équipement / Le porteur de projet qui a tout changé**

- La coopérative locale
- Véritable politique d'embauche à l'échelle locale

**Ce que nous disent les habitants**

- Je me suis senti entendu.e
- Je suis fier.e d'habiter dans un quartier solidaire et inspirant
- Le quartier est beaucoup plus vivant qu'avant
- Les jeunes ont envie de s'installer ici

## BASSEAU - GRANDE GARENNE – GRAND ANGOULEME : vers une sécurité sociale de l'alimentation

Situé à l'ouest d'Angoulême et limitrophe de la commune de Saint-Michel, le quartier de Basseau - Grande Garenne comptait 3 171 habitants en 2018<sup>48</sup>. Ce QPV comprend les quartiers de Basseau à l'ouest et de la Grande Garenne à l'est, séparés par la RN10. Une opération de renouvellement urbain, aboutie en 2018, a intégralement réhabilité le quartier de Basseau. Avec 57,2 % de sa population sous le seuil de pauvreté, le quartier de Basseau - Grande Garenne est caractérisé par une situation de très grande précarité, supérieure à la moyenne des QPV<sup>49</sup>. Depuis 2019, le quartier comprend une épicerie sociale et solidaire tenue par l'association de régie urbaine (Aru) et désormais l'association ESS'aimons qui propose des produits de l'aide alimentaire à 200 bénéficiaires, deux fois par semaine<sup>50</sup>. En parallèle, l'épicerie propose des produits issus de l'agriculture locale ainsi qu'un stand de produits en vrac (haricots secs, lentilles, pois chiches etc.). Lauréat de l'appel à projet du programme national de l'alimentation en 2018<sup>51</sup>, Grand Angoulême dispose d'un projet agricole et alimentaire territorial pour la période 2021-2026, coconstruit avec les 38 communes de la CA et réunissant des partenaires techniques et institutionnels (chambres consulaires, organismes professionnels agricoles, maison de l'agriculture biologique, Ligue pour la protection des oiseaux, Terres de liens, Aru, services de l'Etat, etc.)<sup>52</sup>.

25

Epicerie sociale et solidaire de Basseau Grande Garenne, à gauche rayons de produits de l'aide alimentaire, à droite lieux de stockage © Auxilia



### Notes .....

<sup>48</sup> <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP016001>

<sup>49</sup> En moyenne, le taux de pauvreté est de 40 % de la population dans les QPV : <https://irev.fr/actualites-0/pauvrete-et-territoire-lanalyse-de-lobservatoire-des-inegalites>

<sup>50</sup> Depuis 2022, l'épicerie fait partie de l'association Ess'Aimons, co-portée par les centres sociaux (de Basseau, la Grande Garenne et Saint-Michel) et la Maison des habitants. Cette association ayant été créée seulement récemment, la directrice recrutée peu avant le séminaire local 4, Ess'Aimons a participé à la Fabrique Prospective au travers de l'Aru et de la MJC Mosaïque (centres-sociaux et Maison des habitants). Dans le diagnostic du quartier, l'Aru est ainsi présentée comme porteuse de l'épicerie et des jardins et non pas Ess'Aimons.

<sup>51</sup> <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/91110?token=ba94e10afd21be6caeca710716e322e98162c332fbb6717d2cbbd1ea20441562>

<sup>52</sup> <http://www.grandangouleme.fr/vivre-et-habiter/agriculture-et-alimentation/le-projet-agricole-et-alimentaire-territorial-paat>





Au Grand Angoulême, la Fabrique Prospective était portée par Anne-Laure Willaumez-Guillemeteau, vice-présidente en charge de la politique de la ville, de l'enfance et de la jeunesse, de la cohésion sociale et de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et par Vincent You, vice-président en charge du PLUi, de la stratégie agricole et des circuits économiques de proximité, avec l'appui d'Anne Defrenne, responsable du pôle cohésion sociale et politique de la ville, Karine Léonard, responsable du service commerce, agriculture, très haut débit et Audrey Lannurien, chargée de mission agriculture et alimentation à la CA. Le groupe de travail local comptait une vingtaine de personnes dont des agents de la ville d'Angoulême et de la communauté d'agglomération (vie associative, centre communal d'action sociale, développement durable, gestion urbaine et sociale de proximité, etc.), des services déconcentrés de l'Etat, du conseil départemental et du monde associatif (Aru, maison des jeunes et de la culture, Maison des habitants, centre social, Maison départementale des solidarités, associations d'éducation à l'environnement, etc.). De plus, un focus group a réuni une dizaine d'habitantes du quartier et un questionnaire en ligne a été adressé aux personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire distribuée à l'épicerie sociale et solidaire de l'Aru, qui a recueilli 55 réponses.

La vision prospective élaborée par les participants aux séminaires locaux pour Basseau – Grande Garenne à horizon 2026 s'organise autour de **3 axes** :

### **Un quartier où l'alimentation est durable et de qualité et accessible à tous**

Le maillage commercial est renforcé avec l'ouverture de nouveaux commerces alimentaires et d'offres de restauration. Un dispositif de bons ou de chèques alimentaires à destination des habitants leur permet d'accéder à l'offre de produits de qualité et durables, tout en garantissant la juste rémunération des producteurs. En complément, l'épicerie s'est agrandie et est approvisionnée à la fois par la banque alimentaire et par des produits biologiques et locaux issus du maraîchage de l'Aru, du Grand Angoulême et du département de la Charente. La restauration collective propose une offre 100 % biologique, locale (ou du moins régionale) ainsi qu'un choix végétarien à chaque repas.

26

### **Un quartier cultivé et végétalisé par et pour les habitants**

Les espaces disponibles (pieds d'immeubles, prairies) sont cultivés par les habitants avec l'aide d'associations et d'animateurs. Des fruits et légumes y sont cultivés et les récoltes partagées. Des formations au jardinage (pour cultiver terrasses et jardins) et à la transformation alimentaire sont proposées aux habitants. Le troc alimentaire se développe. Avec l'installation d'agriculteurs dans le QPV, une activité économique agricole et alimentaire se développe dans le but d'approvisionner la restauration collective et l'épicerie. Cette activité a également une fin pédagogique : des ateliers et rencontres sont régulièrement organisés avec les habitants afin qu'ils puissent découvrir l'activité agricole.

### **Un quartier de mixité sociale et de vivre-ensemble**

L'organisation d'activités collectives ainsi que la création d'espaces citoyens d'échanges, de partage et de temps pédagogiques autour de l'alimentation, de l'environnement et de l'agriculture, permettent de mobiliser l'ensemble des habitants dans la vie de quartier. La place des associations est renforcée et un statut « d'utilité locale » est créé. Ces nouvelles activités (espaces ouverts à tous, jardins solidaires, ateliers sur l'alimentation, épicerie mixte, etc.) participent à l'installation de nouveaux habitants issus de catégories sociales moyennes et supérieures et à la fréquentation des habitants des autres quartiers et contribuent à la revalorisation de l'image et l'attractivité du quartier.



Jardin solidaire situé sur le quartier de Basseau Grande Garenne © Julie Dautriche



Afin de concrétiser cette vision, le groupe de travail local a défini un programme d'actions structuré autour de **5 objectifs** déclinés en 14 actions :

27

#### **Animer les partenariats et assurer la mobilisation des acteurs territoriaux**

Il s'agit de créer un comité local de l'alimentation (CLA) afin de réunir l'ensemble des acteurs concernés par l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité sur le QPV. Ce CLA comprendrait une instance stratégique ainsi qu'une instance technique s'organisant en sous-groupes de travail dont l'un serait chargé de définir les contours de l'expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation (cf. objectif suivant). Le CLA réunirait la communauté d'agglomération, le département, la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, les porteurs de projet du programme d'actions issu de la Fabrique Prospective, les partenaires du PAT, des représentants du monde économique et agricole, des commerçants, des acteurs de l'éducation et des habitants. Afin d'associer les habitants du quartier à la gouvernance et de préciser la stratégie d'accessibilité alimentaire pour le quartier, les participants ont décidé l'organisation d'un Forum de l'alimentation pour présenter le programme d'actions et initier une concertation citoyenne sur les habitudes et les besoins alimentaires locaux.

#### **Expérimenter une sécurité sociale de l'alimentation à l'échelle locale**

Le groupe de travail local a exprimé le souhait de renforcer l'accessibilité alimentaire des habitants en expérimentant dans le QPV une sécurité sociale à l'alimentation. Il a été suggéré que l'un des sous-groupes de l'instance technique du CLA (cf. ci-dessus) soit chargé de définir les contours de cette expérimentation qui viserait à tester différentes modalités d'accès (monnaie locale « la bulle », chèque alimentaire, etc.) et formes d'accompagnement selon les panels afin d'observer leurs effets sur les pratiques alimentaires locales. Plusieurs publics bénéficiaires de cette expérimentation ont été ciblés par le groupe de travail local : bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire, habitants volontaires du quartier et du Grand Angoulême. Il s'agirait également pour ce



groupe de travail de déterminer les modalités de conventionnement des produits proposés (système alimentaire local, produits biologiques, agriculture de qualité et raisonnée, etc.). Enfin, ce groupe aurait pour objectif de soutenir le développement agro-alimentaire du quartier afin de participer à une transformation globale du système agricole et alimentaire du territoire.

### **La Sécurité sociale de l'alimentation (SSA)**

Issue d'une réflexion menée par différents acteurs de la société civile française sur la création de nouveaux droits sociaux et inspirée de la sécurité sociale de santé mise en place en 1945, la SSA est un système d'aide qui a pour but d'assurer une application effective du droit à l'alimentation. La SSA est définie par le « Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation<sup>53</sup> » comme un projet sociétal qui repose sur trois piliers :

- l'universalité : le fait d'assurer les mêmes droits pour tous, en l'occurrence cent cinquante euros par mois par citoyen pour les dépenses alimentaires ;
- le conventionnement organisé démocratiquement : définir collectivement des produits alimentaires conventionnés, sur la base d'un cahier des charges écrit démocratiquement ;
- la cotisation sociale : financer ce projet par l'impôt ou une taxe sur les salaires et/ou la valeur ajoutée des entreprises, récoltés puis reversés par l'Etat.

Etant donné sa dimension universelle et son financement par la cotisation sociale, la Sécurité sociale de l'alimentation est un projet qui se veut d'envergure nationale. Néanmoins, aujourd'hui, de nombreuses expérimentations locales qui s'en rapprochent apparaissent en France.

### **La caisse alimentaire commune de la Métropole de Montpellier<sup>54</sup>**

Issue Depuis le printemps 2021, un collectif d'associations et d'habitants se sont regroupés dans le cadre du programme « Territoires à VivreS Montpellier » pour expérimenter la caisse alimentaire commune, dispositif inspiré de la Sécurité sociale de l'alimentation. Elle a pour objectif de favoriser un accès digne à une alimentation de qualité pour tous, en particulier les personnes les plus vulnérables, et créer avec elles ainsi que les organisations agricoles et de l'économie sociale et solidaire de nouveaux dispositifs économiques pour des filières solidaires et durables.

La caisse alimentaire commune se traduit par la mise en place d'un budget collectif issu de fonds publics et privés, et de contributions citoyennes. Elle est gérée par un comité citoyen de l'alimentation, composé d'une cinquantaine d'habitants de 12 quartiers de Montpellier, dont certains bénéficiaires de l'aide alimentaire. Ce comité a défini une monnaie alimentaire commune, c'est-à-dire une monnaie numérique permettant de faire des achats dans un circuit alimentaire local et de qualité, déterminé collectivement. Depuis janvier 2023 et pendant un an, 400 habitants volontaires vont cotiser mensuellement entre 1 et 150 euros en fonction de leurs moyens, et bénéficieront chaque mois de 100 euros, qu'ils pourront dépenser auprès des commerces conventionnés.

#### Notes .....

<sup>53</sup> Depuis 2019, les membres du Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation échangent, construisent et portent un projet national de SSA : <https://securite-sociale-alimentation.org/>

<sup>54</sup> <https://securite-sociale-alimentation.org/initiative/caisse-commune-de-lalimentation-montpellier/>



## **Développer des solutions d'approvisionnement alimentaire de qualité, accessibles à tous et équitables**

Cet objectif a principalement été traduit par l'idée de créer un groupement d'achat sur le quartier à destination d'un petit groupe d'habitants du quartier, sur le principe du réseau VRAC<sup>55</sup>. Il s'agirait d'effectuer des achats en gros (produits secs, fruits et légumes) auprès de producteurs locaux durables de la maison de l'agriculture biologique de Charente (MAB 16) afin de faire bénéficier les habitants de produits de qualité à moindre prix, lequel est rendu possible par leur vente directe (la réduction ou la suppression du nombre d'intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur permet de supprimer les marges) et par la suppression des emballages. L'épicerie sociale et solidaire serait le point pivot de distribution de ces denrées qui pourraient être vendues à des prix différenciés selon les revenus du client.

### **Travailler sur le modèle économique de l'épicerie sociale et solidaire**

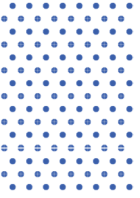
Le groupe de travail local a formulé plusieurs idées visant à attirer des clients à la fois « bénéficiaires » (qui s'acquittent d'une faible participation en fonction de leur situation) et « solidaires » (qui payent la totalité du prix des produits) issus du quartier et du reste de l'agglomération, vers l'épicerie afin de conforter son autonomie financière. Il s'agit également de renforcer la stratégie de communication et de commercialisation, d'organiser des événements et des ateliers, de fédérer les épiceries pour faciliter les achats en commun à l'échelle départementale et ainsi de diversifier l'approvisionnement des produits.

### **Renforcer l'accompagnement et la sensibilisation des familles vers une alimentation saine et durable**

Cet objectif vise à transformer le quartier Basseau - Grande Garenne en un lieu de sensibilisation, d'apprentissage et d'animations sous forme d'ateliers autour de l'agriculture et de l'alimentation pour les habitants du quartier et du Grand Angoulême. Pour cela, a émergé la nécessité de recenser les initiatives de sensibilisation existantes, pour ensuite identifier les actions manquantes et élaborer une stratégie de communication commune sur le QPV. Plusieurs actions ont été définies dans ce but par le groupe de travail local : mise à disposition d'un stérilisateur autoclave (appareil permettant de stériliser des aliments pour les mettre en conserve) à destination des associations, maraîchers ou citoyens ; ateliers de sensibilisation et formation aux enjeux liés aux matières ultra transformées adressés aux publics lycéens, étudiants et adultes ; rencontres entre les producteurs du territoire et les habitants du QPV ; animation d'ateliers de jardinage ; etc.

#### **Notes .....**

<sup>55</sup> L'association VRAC favorise le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique sur plusieurs territoires français, qui sont aujourd'hui au nombre 80 et couvrent 4 500 adhérents. Le projet de l'association est orienté vers l'accès du plus grand nombre à des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne/biologique/équitable à des prix bas, grâce à la réduction des coûts : <https://reseauvrac.org/>



## Les Gastronomades<sup>56</sup>

Le festival des Gastronomades est un événement annuel, qui a lieu pendant trois jours fin novembre à Angoulême dont l'objectif est de valoriser les métiers de bouches locaux (restaurateurs, artisans, commerces, etc.), les produits du terroir et plus largement, la gastronomie avec une dimension pédagogique au travers de différentes animations (concours de cuisine, expositions, conférences, tables rondes, dégustations, menu découverte, rencontres, etc.). Financée en partie par le Grand Angoulême, l'association « Les Gastronomades » propose entre autres « le Menu d'Hiver ». Il s'agit d'un menu élaboré en partenariat avec un chef de renom, reproduit par les chefs de la restauration collective dans leurs établissements respectifs, le vendredi midi à l'occasion du premier jour du festival. Ce menu a pour but de faire la jonction entre l'éveil au goût, la promotion des produits locaux et la gastronomie locale tout en alliant les compétences d'un chef de renom avec celles des cuisiniers de la restauration collective (restaurants scolaires, crèches, EHPAD, etc.). En 2021, ce sont près de 15 000 convives qui ont bénéficié de l'opération.

Opération « Menu Hiver » des Gastronomades dans une des écoles participantes © Grand Angoulême



Notes .....

<sup>56</sup> <https://www.gastronomades.fr/>



## CAYENNE BUTOR LES QUAIS - SAINT JOSEPH : faire de l'identité agricole un vecteur d'accessibilité alimentaire des habitants

Cayenne Butor les Quais est un quartier résidentiel qui comptait, en 2018, 2 645 habitants sur 49 hectares<sup>57</sup>. L'une de ses spécificités est sa proximité avec le centre-ville de Saint-Joseph. La commune s'étend sur 178 km<sup>2</sup> dont la majeure partie est rurale et en partie agricole : en 2019, les activités agricoles représentaient plus de 8,5 % des emplois à Saint Joseph<sup>58</sup> contre une moyenne nationale de 1,5 %<sup>59</sup>. La production agricole est composée principalement de canne à sucre qui représente 60 % de la surface communale agricole utile mais aussi de cultures nourricières (maraîchage, élevage, arboriculture, etc.)<sup>60</sup>. Pour autant, l'accessibilité des habitants du QPV à une alimentation durable et de qualité est freinée par la concurrence de ces produits locaux avec les produits importés notamment d'Inde et de Chine, une offre limitée de produits sous signes officiels de qualité (Label rouge, appellation d'origine contrôlée ou protégée, agriculture biologique, etc.) et un manque d'outils de transformation et de lieux de stockage. De plus, la consommation de produits transformés importés ainsi que l'implantation et la fréquentation des fast-foods, éloignés de la culture culinaire réunionnaise, se sont généralisées au sein de la population alors qu'en parallèle l'obésité<sup>61</sup> et les problèmes de santé liés à l'alimentation ont été identifiés comme un sujet majeur de santé publique à la Réunion, notamment dans le cadre du contrat local de santé de Saint-Joseph.

Le groupe de travail local de Butor Cayenne les Quais (à gauche) © Auxilia ; séquence de travail en sous-groupes (à droite) dans le cadre du séminaire local 3 © Julie Dautriche



Marie-Andrée Lejoyeux, maire adjointe en charge de la restauration scolaire et du quartier Cayenne Butor Les Quais, Mohamed D'Jaffar, maire adjoint délégué à l'artisanat, au commerce et à la redynamisation du cœur de ville, ainsi que Sylvain Hoareau, conseiller municipal en charge de la politique de la ville, ont porté ensemble la Fabrique Prospective pour la commune de Saint Joseph avec l'appui de Corinne Gazar, directrice générale adjointe, Fabienne Moutouchetty, coordinatrice politique de la ville, et Nelly Grondin, cheffe de projet politique de la ville. Le groupe de travail local

### Notes .....

<sup>57</sup> <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP974006>

<sup>58</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-97412#chiffre-cle-5>

<sup>59</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717>

<sup>60</sup> <https://saintjoseph.re/Donnees-economiques>

<sup>61</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5363533>



comptait une vingtaine de personnes dont plusieurs services de la commune (restauration scolaire, affaires sociales, CCAS, culture et vie locale, office municipal des sports, Action Cœur de Ville, etc.), la déléguée du préfet à la politique de la ville, la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF), des agriculteurs, des restaurateurs, la chambre d'agriculture, le centre de ressources cohésion sociale et urbaine de la Réunion, des associations, la régie territoriale, la maison sport santé, un bailleur social et une directrice d'école. De plus, un focus group a réuni à la maison des associations une quinzaine d'habitants dont la plupart étaient membres des trois associations du QPV : les amis de Cayenne, Handisoleil et Nouvelle ville.

La vision élaborée par les participants à la Fabrique Prospective pour Cayenne Butor Les quais à horizon 2026 s'organise autour de **4 axes** :

### **Saint-Joseph, capitale de la slow food**

La commune de Saint-Joseph a renoué avec sa tradition culinaire créole, mettant l'accent sur le recours aux produits locaux, de qualité et le fait-maison. Cet engagement s'est incarné par la création du service de restauration « Mac Jo » sur le quartier, mettant sur le devant de la scène les produits locaux et le savoir-faire créole.

### **Un territoire en autonomie alimentaire**

La formation d'agriculteurs s'est massifiée et les formes de recrutement se sont diversifiées (contrat à temps complet, activité complément d'activité, etc.). Le foncier agricole est préservé sur la commune et les espaces de culture au sein du quartier (balcons, jardins partagés, terrains mis à disposition) se sont multipliés. La commune a planté des arbres nourriciers d'alignement dont les produits sont vendus à des prix adaptés aux revenus des habitants. Les outils de transformation professionnels ont été développés en partenariat avec le lycée agricole. Les habitants sont formés aux pratiques agro-alimentaires, et une cuisine et conserverie citoyennes ont été mises en place sur le quartier pour que chacun puisse transformer les fruits de son jardin. Les circuits d'approvisionnements locaux se sont renforcés grâce à des partenariats avec d'autres communes de l'île. Ils permettent de livrer à domicile des denrées et des repas aux personnes âgées ou handicapées. Les cantines atteignent 80 % d'approvisionnement en produits locaux, bio ou de qualité.

Arbre fruitier le long d'une rue du quartier Cayenne Butor les Quais © Auxilia





## **Des habitants sensibilisés, engagés et en meilleure santé**

Les enfants et adultes sont sensibilisés au bien manger grâce à des diététiciens-nutritionnistes et à des actions de communication et sensibilisation. Cette sensibilisation s'est faite en lien avec le développement d'espaces où les familles peuvent cultiver leurs propres aliments.

## **Un territoire où chacun peut acheter ou avoir accès à des produits de qualité**

Un système d'accessibilité à une alimentation durable et de qualité a rendu les produits locaux accessibles financièrement à l'ensemble des habitants, précaires ou non. Ce système fonctionne grâce à une monnaie locale. Par ailleurs, la commune dispose de lieux de stockage et de distribution des denrées pour les populations en situation d'urgence.

Le groupe de travail local a défini un programme d'actions structuré autour de **5 objectifs** déclinés en 9 actions afin de concrétiser la vision prospective :

## **Structurer la gouvernance pour renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité**

Le groupe de travail local a proposé deux niveaux de gouvernance. A l'échelle de Saint Joseph, il s'agit de réunir les services de la commune, les bailleurs, les agriculteurs, les entreprises et les habitants pour définir et défendre un projet global d'accessibilité alimentaire. Une association dont la commune serait membre pourrait être créée à cet effet. Dans ce cadre, quatre groupes de travail correspondant aux quatre objectifs du programme d'action présentés ci-dessous seraient mis en place. A l'échelle du quartier, les associations du quartier seront particulièrement mobilisées pour mettre en œuvre certaines actions de la feuille de route spécifiques au QPV de Butor Cayenne Les Quais, en partenariat avec la commune de Saint-Joseph.

## **Lutter contre la sédentarisation par les activités physiques et sportives en lien avec l'alimentation**

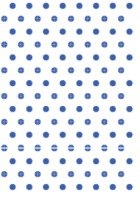
Deux actions ont été imaginées par le groupe de travail local pour traduire cet objectif. La première consiste à mobiliser l'office municipal des sports pour proposer dans les écoles un accompagnement gratuit visant à réaliser des diagnostics de la condition physique et du régime alimentaire des enfants et de leurs familles (par des tests médicaux ou sportifs, des questionnaires, etc.). La seconde action vise à mettre en place des challenges « Mangez Bougez » sous la forme d'événements ponctuels (courses, activités sportives par équipes) ou sur la durée (par exemple, recensement des kilomètres parcourus à pied ou à vélo par chaque équipe pendant une durée d'un mois), qui seraient associés à un suivi de leurs pratiques alimentaires.

## **Proposer des lieux de sensibilisation et d'approvisionnement**

Cet objectif se traduirait par la création d'un lieu d'accueil des familles convivial au sein du QPV consacré aux sujets de l'alimentation. Des formations et des animations régulières de sensibilisation seraient organisées afin de former les habitants aux enjeux alimentaires (cuisine, santé, etc.) pour qu'ils deviennent des relais auprès des autres habitants du quartier. Ce lieu pourrait être accueilli par la maison des associations. Il a aussi été suggéré par le groupe travail local de créer une épicerie solidaire sur le quartier.

## **Créer des espaces de culture et de production citoyens**

La première action proposée par le groupe de travail local pour atteindre cet objectif consiste à créer un parc urbain qui serait géré en partie par des citoyens et dont les productions (fruits, légumes, miel, plantes aromatiques, plantes médicinales) participeraient à l'autonomie alimentaire du quartier. Une friche a été identifiée sur le quartier pour accueillir un tel parc. La seconde action consiste à aménager des jardins partagés sur des terrains mis à disposition par des établissements scolaires dans le but d'y développer des productions potagères et des plantes aromatiques. Il



s'agirait également d'assurer l'animation de ces jardins avec par exemple l'organisation de visites, de trocs de graines, d'ateliers sur la permaculture, la construction de jardinières en palettes, etc.).

### **Structurer les débouchés par la transformation et la mise en lien des producteurs et des habitants**

La première action envisagée dans ce but par le groupe de travail local vise à récolter les surplus des commerces et des agriculteurs pour les vendre ensuite dans le cadre d'un futur marché de quartier et de l'épicerie sociale du centre-ville. Pour renforcer la mise en lien des producteurs et des habitants, le groupe de travail local a également proposé la création d'une régie communale de transformation des produits agricoles. L'idée est de s'appuyer sur le retour d'expérience de la banque alimentaire des Mascareignes<sup>62</sup> qui a investi, dans le cadre d'un conventionnement avec la chambre d'agriculture, dans des outils de transformation (jus, soupes) pour transformer les surplus des agriculteurs locaux à destination des acteurs de la distribution de l'aide alimentaire, de la restauration collective et des commerçants (grandes surfaces, marchés, etc.).

#### **Saint Joseph lauréat pour son projet alimentaire territorial<sup>63</sup>**

Le PAT de Saint Joseph est l'un des 35 lauréats de l'édition 2022-2023 de l'appel à projets national du Programme national pour l'alimentation lancé par le ministère de l'Agriculture. Aux côtés du département de La Réunion et de la commune de Saint-Paul, Saint Joseph a été récompensé en février 2023 lors d'une cérémonie de remise de prix par le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, en présence d'Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, durant le Salon international de l'agriculture. Par ce PAT, l'ambition de la collectivité est d'accompagner le territoire vers une agriculture et une alimentation innovante, durable et accessible au plus grand nombre.

A cette fin, le PAT de Saint-Joseph comprend cinq axes :

- créer une gouvernance partagée autour de l'alimentation saine et durable ;
- agir pour la valorisation et la diversification des produits locaux et patrimoniaux ;
- promouvoir une alimentation équilibrée, saine et durable et la pratique d'une activité sportive régulière ;
- agir et lutter contre la précarité alimentaire ;
- encourager une dynamique d'insertion pour une meilleure offre alimentaire.

#### **Notes .....**

<sup>62</sup> <https://ba974.banquealimentaire.org/>

<sup>63</sup> <https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/agriculture-trois-projets-reunionnais-laureats-du-programme-national-pour-l'alimentation-pna>



# LA CALADE CAMPAGNE LEVEQUE-AIX-MARSEILLE PROVENCE METROPOLE : recenser et coordonner les initiatives alimentaires dans le QPV pour développer une dynamique économique locale pérenne

Situé dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, le QPV la Calade Campagne Lévêque réunissait 5 444 habitants en 2018 sur 35 hectares<sup>64</sup>. Très enclavé, avec de nombreux bâtiments délabrés, voire insalubres, et comptant très peu d'espaces verts, ce QPV est entouré d'autres QPV : Consolat Ruisseau Mirabeau, les Aygalades, la Viste et la Cabucelle-les Crottes. Le quartier devrait bénéficier d'une opération de renouvellement urbain d'ampleur dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Le QPV se caractérise également par 50 % de la population sous le seuil de pauvreté, un taux de chômage de 34 %, et 38,6 % des 16-24 ans non scolarisés, sans emploi et sans formation en 2019 contre 27,5 % en moyenne dans les QPV et 11,4% en France<sup>65</sup>. Les commerces alimentaires étant situés aux pieds du QPV qui est en pente, leur accessibilité physique est complexe pour les 8,6 % des habitants du quartier qui ont 75 ans ou plus. De nombreux acteurs sont impliqués dans les enjeux d'alimentation sur La Calade Campagne Lévêque : associations d'aide alimentaire, Paniers marseillais (cf. p.18), ou encore la société coopérative Bou'sol qui porte le pôle alimentaire solidaire territorial et d'innovation sociétale (PASTIS). Enfin, depuis 2018, Aix Marseille Provence Métropole et le pôle d'équilibre territorial et rural du pays d'Arles sont engagés ensemble dans le développement d'une alimentation locale, durable, équitable, de qualité et accessible à tous à l'échelle des Bouches-du-Rhône<sup>66</sup>. Avec près de 300 acteurs, ils ont coconstruit un projet alimentaire territorial labellisé niveau 1 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2020 et niveau 2 en 2021.

Denis Rossi, conseiller métropolitain délégué à la politique de la ville et au NPNRU et conseiller départemental des Bouches-du-Rhône, portait la Fabrique Prospective, avec l'appui de Michaëlle Mavromatis, cheffe du service politique de la ville de la Métropole Aix Marseille Provence, ainsi que Patrice Montet, chef de projet politique de la ville, et Farida Baouz, chargée de développement sur le territoire Nord Est littoral de Marseille. Le groupe de travail local réunissait une douzaine de personnes représentant plusieurs services de la Métropole et de la ville de Marseille (cohésion sociale, alimentation, économie, etc.), le centre de ressources de la politique de la ville de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur Cité Ressources, le conseil départemental, la préfecture, le bailleur social 13 habitat, le centre social de Campagne Lévêque Saint-Louis, la cité de l'agriculture de Marseille et l'association Pain et partage. Le focus group a réuni une vingtaine d'habitantes du quartier et des alentours (les Aygalades, la Cabucelle - les Crottes) ainsi que plusieurs associations d'aide alimentaire, la responsable de la maison des projets du quartier des Crottes et la directrice de l'amicale des locataires.

## Notes .....

<sup>64</sup> <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP013053>

<sup>65</sup> <http://www.onpv.fr/>

<sup>66</sup> <https://pat-ampmetropole-paysdarles.jenparle.net/>





La vision élaborée par les participants à la Fabrique Prospective pour la Calade Campagne Lévêque à horizon 2026 s'organise autour de **3 axes** :

### **Un quartier dynamisé par le développement de circuits alimentaires locaux qui profitent aux habitants**

La création d'un pôle alimentaire sur le quartier permet de créer des emplois et de développer des activités économiques et associatives autour de l'alimentation. Ces emplois sont centrés sur la transformation alimentaire, la logistique urbaine, la restauration et le commerce. Des formations à l'agriculture sont organisées par la Cité de l'agriculture. Plusieurs commerces de produits frais et de qualité ouvrent sur et à proximité du QPV. Une épicerie ambulante propose des produits durables et de qualité issus des circuits locaux. Des dispositifs d'aide à l'achat, de type chèques alimentaires, permettent aux habitants de faire leurs courses dans les commerces conventionnés. En complément, des solutions alternatives sont proposées pour les publics précaires : des groupements d'achats et une épicerie solidaire avec des produits de qualité et durables. L'équilibre économique est atteint grâce à une adaptation des tarifs en fonction des revenus des personnes et via un système de mécénat.

### **Un quartier de concertation, de coopération et d'encapacitation des personnes**

Grâce à une cartographie fine des associations locales œuvrant sur l'alimentation et l'agriculture, de leurs moyens et besoins, les acteurs institutionnels facilitent les mutualisations et la coordination des actions mises en place dans le QPV. Cette coordination permet la naissance de partenariats entre les commerces alimentaires du quartier et les acteurs sociaux locaux (associations, entreprises d'aide à la personne, etc.) et favorise l'émergence de projets associatifs citoyens. Une instance de concertation locale, rassemblant les acteurs locaux, les acteurs publics et les habitants du quartier permet entre autres d'identifier et accompagner les habitants isolés et en situation de précarité alimentaire.

### **Un quartier d'éducation et de transmission**

Le lien intergénérationnel est renforcé grâce à des temps collectifs de transmission des savoir-faire (ateliers de cuisine, repas, etc.). La création de commerces et lieux de restauration tenus par des acteurs locaux est une opportunité pour tous les habitants de se rassembler autour de la thématique de l'alimentation. Ces petits restaurants ou food-trucks sont des exemples de réussite et inspirent les habitants qui les fréquentent, y compris les jeunes. Les trois écoles maternelles et primaires ainsi que les deux collèges du quartier (soit au total 1 000 élèves) sont également des lieux de transmission et de valorisation des savoir-faire agro-alimentaires locaux, tout en sensibilisant et transmettant les connaissances et informations relatives à l'alimentation et à la santé. Les métiers du système alimentaire génèrent ainsi des vocations chez les habitants du QPV.

Afin de concrétiser cette vision, le groupe de travail local a défini un programme d'actions structuré autour de **2 objectifs** :

### **Recenser et coordonner l'existant pour mieux répondre aux besoins des habitants**

Au regard des nombreux acteurs et initiatives relatifs à l'alimentation existant sur la métropole, dont certains sur le quartier, le groupe de travail local a défini comme action prioritaire la réalisation d'un recensement des structures luttant contre la précarité alimentaire, des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets (insertion, création, formation) et des initiatives mettant en lien production agricole et consommation alimentaire en QPV (transformation, restauration, logistique, commerces, etc.). Il s'agirait de disposer d'une cartographie à l'échelle du QPV et de la métropole permettant de valoriser l'existant et de susciter d'éventuels partenariats en vue de mesurer l'intérêt de mettre en place un marché alimentaire de quartier.



Le repérage des personnes fragiles en situation de précarité constituait plus spécifiquement pour les membres du groupe de travail un objectif majeur. Ils ont donc proposé qu'un groupe de travail réunisse les associations locales, le centre social, les entreprises d'aide à la personne, le bailleur social 13 Habitat et des représentants d'habitants pour définir les dispositifs à mettre en place afin de repérer les habitants isolés en situation de grande précarité, non bénéficiaires de l'aide alimentaire à ce jour. Des habitants volontaires ou des personnes recrutées en service civique relaièrent la démarche auprès des personnes les plus isolées afin de les accompagner vers l'acteur social le plus adéquat.

### **Soutenir la création d'activités en lien avec l'alimentation au sein du QPV**

Pour traduire cet objectif, le groupe de travail local a appuyé l'idée portée par le réseau de boulangeries solidaires « Pain et partage » porté par Bou'sol (cf. encadré ci-dessous) dans le cadre du projet PASTIS qui vise à rendre accessible à tous l'accès à une alimentation de qualité favorisant l'emploi et l'entrepreneuriat, par la création d'une « Cité de l'alimentation » dans ou à proximité du QPV. L'un des bâtiments des anciens abattoirs Saint-Louis, aujourd'hui en friche, à proximité du quartier a été identifié pour accueillir un tel lieu. Cette Cité poursuivrait, d'une part, un objectif de créer un lieu convivial de sensibilisation à destination des habitants et des associations en mettant à disposition des salles et une cuisine, ou par l'organisation d'expositions, d'animations, etc. D'autre part, elle proposerait des formations et un accompagnement des acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets relatifs à l'agro-alimentaire, en particulier les femmes, par la mise à disposition entre autres d'une cuisine professionnelle mutualisée et de formations spécifiques (type plan de maîtrise sanitaire). Afin d'accompagner l'émergence de projets citoyens et entrepreneuriaux en lien avec l'alimentation, le groupe de travail local a de plus précisé les priorités sur lesquelles pourraient converger les différents acteurs locaux en lien avec l'alimentation et/ou l'insertion professionnelle : la formation des habitants aux métiers de la restauration et l'accompagnement à la création d'entreprises en particulier des femmes du quartier, la mise à disposition de foncier bâti ou agricole pour tester une activité économique (commerce, agriculture urbaine, restauration, traiteur, transformation alimentaire...), la logistique alimentaire, l'agriculture urbaine et la transformation alimentaire.

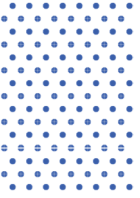
#### **Un réseau de boulangeries solidaires « Pain et Partage » sur Marseille porté par Bou'sol<sup>67</sup>**

Depuis 2013, la société coopérative d'intérêt collectif Bou'Sol porte un réseau national de boulangeries solidaires « Pain et Partage » et est un acteur phare du quartier La Calade Campagne Lévêque. Les salariés en chantier d'insertion produisent un pain biologique, local et solidaire à destination de la restauration collective et des associations caritatives. Ces boulangeries fournissent chaque jour du pain à plus de 5 000 personnes en situation de précarité financière et alimentaire à Marseille. Leur objectif est de donner accès au plus grand nombre à une alimentation saine, tout en participant à la création d'emplois pérennes. Composée de 10 sociétaires, la gouvernance de la SCIC rassemble les salariés, les boulangeries solidaires, les acteurs de la filière blé-farine-pain, les clients des boulangeries solidaires, les partenaires et personnes ressources. L'animation de la vie collective se fait autour de la charte PTCE dont Bou'Sol est signataire depuis septembre 2014. Bou'sol est aussi à l'initiative du projet Pôle Alimentaire Solidaire Territorial et d'Innovation Sociétale (PASTIS) lancé en 2021 dans le QPV de la Calade Campagne Lévêque et de la future « Cité de l'alimentation »<sup>68</sup>.

#### Notes .....

<sup>67</sup> <https://www.bou-sol.eu>

<sup>68</sup> <https://madeinmarseille.net/89500-creation-pole-alimentaire-solidaire-excellence-quartiers-nord-inclusion-pain-et-partage/>



# VIEUX SAINT-OUEN - PLAINE COMMUNE : développer une offre alimentaire durable inclusive

Situé au nord de Paris, dans la ville de Saint-Ouen, le quartier du Vieux Saint-Ouen comptait 2 884 habitants en 2018<sup>69</sup> sur 5 hectares. Ce quartier est situé entre l'éco-quartier les Docks de Saint-Ouen, la Seine et le futur village olympique des JO de Paris 2024. Le Vieux Saint-Ouen fait actuellement l'objet d'une opération de rénovation urbaine dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain de Plaine Commune. Avec un taux de pauvreté élevé (38,8 % de la population<sup>70</sup>) et une population vieillissante (20,1 % des habitants ont 60 ans ou plus), la population du Vieux Saint-Ouen est particulièrement vulnérable aux enjeux d'insécurité alimentaire. Le Vieux Saint-Ouen est un quartier dynamique qui présente une offre alimentaire dense mais inégale : une boulangerie, une épicerie antillaise, une boucherie, le marché du Landy de plus en plus déserté par les commerçants, un supermarché et une épicerie biologique, les prix de ces deux derniers commerces étant peu accessibles pour les habitants. Une halle gourmande de 7 500 m2 portée par le groupe Frey ouvrira courant 2023 à proximité du quartier et proposera notamment une offre de food trucks ainsi qu'une offre culturelle et pédagogique liée à la gastronomie. Pour autant, le tissu d'acteurs de l'aide alimentaire et du soutien aux personnes en difficulté y est riche : associations d'aide alimentaire (maraude, distribution), serre pédagogique portée par la Ville (ateliers de cuisine, jardinage, accueil d'associations), etc. Enfin, à l'échelle de l'intercommunalité, Plaine commune s'est engagée dans un PAT reconnu de niveau 1.

Marché du Landy dans le quartier du Vieux Saint-Ouen © Julie Dautriche



Pour le QPV du Vieux Saint-Ouen, la Fabrique Prospective était portée par Laurent Monnet, conseiller territorial de Plaine Commune délégué à la nature en ville, à l'économie circulaire, au projet alimentaire territorial, aux espaces publics et au plan lumière, Sabrina Decanton, première adjointe au maire de Saint-Ouen, déléguée à la transition écologique, aux mobilités et à la nature en ville, et Steve Larranaga, adjoint au maire de Saint-Ouen, délégué aux affaires sociales et à la santé, avec l'appui de Lauriane Gabelle, alors chargée de mission politique de la ville à Plaine Commune et désormais chargée de mission projet alimentaire territorial à la CA. Le groupe de travail local comprenait une vingtaine de personnes représentant les services de la ville de Saint-Ouen et de Plaine commune, des associations (aide alimentaire, sensibilisation à l'environnement, etc.), des travailleurs sociaux (centre social, régie de quartier, etc.), une représentante de la halle gourmande et des commerçants du quartier. Le focus group a réuni une douzaine d'habitants du Vieux Saint-Ouen mobilisés sur le marché et via le centre social du Landy.

Notes .....

<sup>69</sup> <https://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/QP093046>

<sup>70</sup> Ibid.



La vision élaborée par les participants à la Fabrique Prospective pour le Vieux Saint-Ouen à horizon 2026 s'organise autour de **3 axes** :

### **Un quartier agréable à vivre où l'alimentation est un élément rassembleur et vecteur de vie de quartier**

Le quartier est attractif grâce à l'opération de rénovation urbaine, aux nouvelles infrastructures et offres de services, et au développement des mobilités douces. La halle gourmande, le marché du Landy et l'organisation d'évènements thématiques autour de l'alimentation permettent d'attirer de nouvelles personnes sur le quartier et de valoriser son image. Cette image est construite autour de plusieurs valeurs : le partage et la rencontre dans des lieux ouverts à tous (de type tiers-lieux, commerces, nouveaux services), l'inclusion et la participation de tous les habitants à la vie du quartier (au sein de collectifs citoyens, grâce à un réseau d'entraide et d'échanges), ainsi que la coopération et la coordination des acteurs du territoire autour des enjeux de précarité, d'isolement et d'accessibilité à l'alimentation.

### **Le développement d'activités autour de l'alimentation qui bénéficient aux habitants**

De nouvelles entreprises et associations autour de la thématique de l'alimentation dynamisent la vie de quartier et participent à la création d'emplois. Des synergies et partenariats entre acteurs sont mis en place et favorisent l'emploi des habitants (formation à la restauration, chantiers d'insertion dans le cadre de projets d'agriculture urbaine, contrat d'aide à l'emploi sur des postes de logistique alimentaire, etc.). Une épicerie coopérative voit le jour sur le quartier : les produits sont locaux, durables et accessibles financièrement aux habitants. Cette épicerie est également un lieu de rencontre où les habitants peuvent contribuer et apporter leurs savoir-faire (adhésion à la coopérative, organisation d'ateliers de cuisine et de sensibilisation, etc.).

---

39

### **Un égal accès à l'information qui favorise l'accès à une alimentation durable et bonne pour la santé**

La mise en place de dispositifs de soutien à l'achat (monnaie locale, chèques alimentaires, modèle de sécurité sociale de l'alimentation, etc.), de récupération des invendus mais aussi de sensibilisation et d'information aux enjeux nutritionnels et environnementaux, permet à chaque habitant de faire des choix alimentaires libres et avertis. En parallèle, un important travail pédagogique est engagé auprès des habitants, par les acteurs publics et les acteurs locaux. La restauration collective devient un lieu d'apprentissage et de découverte de nouvelles saveurs et de sensibilisation aux enjeux alimentaires, grâce notamment à un approvisionnement en produits locaux et durables.



Afin de concrétiser cette vision, le groupe de travail local a défini un programme d'actions structuré autour de **3 objectifs** déclinés en 8 actions :

### **Diversifier et revaloriser une offre alimentaire accessible à tous**

Afin de diversifier l'offre alimentaire du Vieux Saint Ouen, le groupe de travail local a travaillé sur l'installation d'un commerce coopératif dont les habitants seraient adhérents et qui proposerait des produits de qualité, locaux et durables. La Ville pourrait accompagner son émergence en lançant un appel à projets ou un appel à manifestations d'intérêt et en mobilisant des dispositifs d'aide à l'installation ou d'appui au montage de projet via l'opération de renouvellement urbain (Oru). La seconde action envisagée par le groupe de travail local consiste à rénover la halle du Landy, également dans le cadre de l'Oru, afin qu'elle soit plus attractive pour les commerçants et les habitants, et que son accès par cheminements piétons soit facilité. Enfin, le groupe de travail local a convergé sur l'idée d'articuler le projet de halle gourmande aux dynamiques alimentaires existantes sur le quartier par une programmation pédagogique et culturelle incluant les habitants du quartier. Cette démarche peut se concrétiser par la mise en place d'une grille tarifaire adaptée des produits alimentaires vendus. Il a aussi été imaginé de mettre à disposition les cuisines collectives aux associations du quartier, d'organiser des activités pédagogiques ou encore de mettre en place un système de récupération des invendus auprès des commerçants de la halle à destination des associations d'aide alimentaire du quartier.

### **Accompagner et sensibiliser les habitants à l'alimentation durable, locale et de qualité**

De nombreuses actions ont été définies par le groupe de travail local pour accompagner et sensibiliser les habitants à l'alimentation durable, locale et de qualité : cycle de sensibilisation à l'alimentation (ateliers cuisine, de conserverie, dégustation, etc.) co-porté par la serre pédagogique et la halle gourmande en lien avec la diététicienne de la Ville, à destination en particulier des enfants et des femmes ; organisation par la Ville d'une « journée des solidarités alimentaires » une fois par trimestre en partenariat avec les commerçants, associations et habitants ; développement de la serre pédagogique comme un lieu de formation et d'aide à l'insertion professionnelle (rencontres entre scolaires et professionnels agro-alimentaires, formations professionnelles, appui aux initiatives citoyennes, séminaire de présentation de certains métiers, etc.).

40

---

### **Lutter contre la précarité alimentaire**

Au regard du besoin de stockage et des problématiques de distribution rencontrés par les associations d'aide alimentaire du quartier, le groupe de travail local a mis en avant la nécessité de mettre à disposition un lieu commun spécifique. Ce lieu permettrait aux associations de stocker les denrées, cuisiner, distribuer les paniers alimentaires et sensibiliser les bénéficiaires. La future régie de quartier a été identifiée comme un lieu propice à ce type d'activité. Le groupe de travail local s'est également prononcé pour expérimenter des dispositifs alternatifs à l'aide alimentaire via l'expérimentation locale d'une sécurité sociale de l'alimentation. Dans un premier temps, il s'agit de monter un groupe de travail réunissant notamment Plaine Commune, les associations d'aide alimentaire, les commerçants de Saint-Ouen et la CAF afin de cibler les bénéficiaires (critères de revenu, habitants volontaires, etc.), d'identifier des critères de conventionnement des produits (local, biologique, etc.), de définir les modalités de « l'indemnité alimentaire » (monnaie locale, chèque alimentaire, carte alimentaire, etc.) et d'identifier les modèles de financements possibles (adhésions, subventions d'équilibre, mécénat privé, etc.).

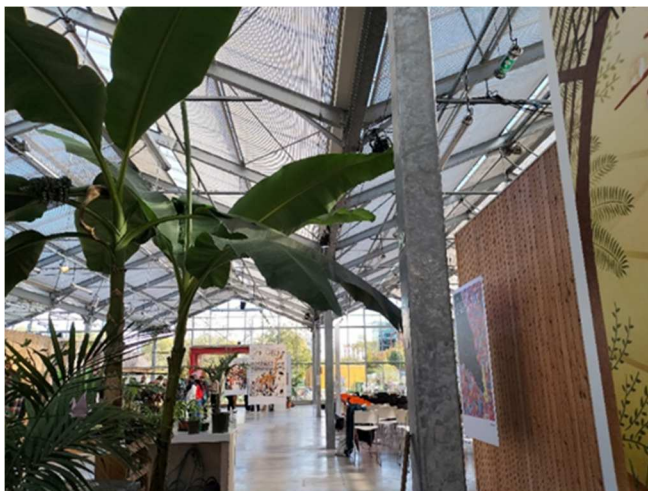




## L'accessibilité à l'alimentation au cœur du PAT de Plaine Commune<sup>71</sup>

En 2021, Plaine Commune a amorcé l'élaboration de son projet alimentaire territorial qui a été reconnu de niveau 1 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Si la CA n'a pas encore son plan d'actions, elle agit déjà en accompagnant techniquement et financièrement différents projets qui permettent d'améliorer l'offre alimentaire locale comme le groupement d'achat VRAC, la plateforme logistique alimentaire mutualisée « Au bon transi », la conserverie de l'association Re-belle, ou encore la coopérative d'épicerie « le comptoir dionysien », etc. Les travaux de la Fabrique Prospective sur le QPV du Vieux Saint-Ouen ont conduit les parties prenantes du PAT à faire de l'accessibilité alimentaire un objectif à part entière de la démarche.

Serre pédagogique Wangari<sup>72</sup> à proximité du quartier du Vieux Saint-Ouen © Julie Dautriche



## Une diététicienne à la Ville de Saint-Ouen

Au sein de la fonction publique territoriale, existe le cadre d'emploi de diététicien territorial, revalorisé depuis 2022 en catégorie A<sup>73</sup>. Sa mission principale est d'assurer la qualité (nutritionnelle, hygiénique, saveurs, etc.) des repas proposés par la restauration collective et de son environnement (animations, services, cadre d'accueil, etc.)<sup>74</sup>. Aujourd'hui, de plus en plus de collectivités renforcent les missions de leurs diététiciens en matière de sensibilisation à l'alimentation, à la fois dans le cadre de la restauration collective et d'animations communales accessibles à tous. La présence d'une diététicienne territoriale au sein du centre médical de santé de la ville de Saint-Ouen a été considérée par le groupe de travail local comme une véritable plus-value dans les animations proposées par le quartier. Lors des différents confinements, la Ville a proposé aux Audoniens diverses vidéos de coaching sportif ou d'ateliers culinaires sur la page Facebook « Parenthèse »<sup>75</sup> ; dans ce cadre la diététicienne a proposé des ateliers de cuisine virtuels pour apprendre des recettes de cuisine nutritionnellement équilibrées et accessibles financièrement.

Notes .....

<sup>71</sup> <https://plainecommune.fr/projets/projet-alimentaire-territorial/>

<sup>72</sup> Ainsi nommée en hommage à Wangari Muta Maathai (1940-2011), militante écologiste kenyane et Prix Nobel de la Paix 2004

<sup>73</sup> Au sein du cadre d'emplois des pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes, techniciens de laboratoire médical, manipulateurs d'électroradiologie médicale, préparateurs en pharmacie hospitalière et diététiciens territoriaux : <https://www.afdn.org/actualite/passage-categorie-dieteticiennes-territoriaux>

<sup>74</sup> <https://docplayer.fr/1704034-Le-dieteticien-au-sein-des-collectivites-territoriales.html>

<sup>75</sup> <https://m.facebook.com/watch/1476748145918650/666280380709010/>



# SIX PISTES D' ACTIONS D' ENVERGURE NATIONALE

## OPTIMISER L' AIDE ALIMENTAIRE EXISTANTE ET FAIRE EVOLUER LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

### Cartographier l' existant

Au printemps 2021, la majorité des centres de distribution d' aide alimentaire déclaraient une augmentation de leur fréquentation forte (dans 21 % des cas) ou modérée (36 %) par rapport à la situation d' avant crise sanitaire.<sup>76</sup> Parallèlement, les inscriptions ont été marquées par une hausse (+ 7,3 %) ce qui traduit un afflux de nouveaux bénéficiaires et un recours à l' aide alimentaire plus important par les personnes inscrites de plus longue date<sup>77</sup>. Dans le cadre de la Fabrique Prospective, les groupes de travail locaux ont souligné la nécessité des dispositifs d' aide alimentaire pour répondre à des besoins d' urgence. Néanmoins, plusieurs difficultés ont été identifiées : multiplicité d' acteurs isolés en charge de l' aide alimentaire sur un même territoire ; méconnaissance par les acteurs publics de l' action effective de ces derniers et du circuit logistique des paniers ; prédominance de produits peu qualitatifs nutritionnellement, non durables, issus des grandes surfaces, etc.

Afin d' optimiser l' action de l' aide alimentaire, les participants à la Fabrique Prospective ont souligné la nécessité de mieux cartographier l' existant. Il s' agit plus spécifiquement d' identifier et de suivre les bénéficiaires de l' aide alimentaire et/ou les habitants en situation de grande précarité alimentaire (qui ne font pas nécessairement appel à l' aide alimentaire) et de recenser les offres, les flux des denrées, les points de distribution. Aujourd' hui, quelques démarches ont été initiées par des collectivités ou des associations (cf. encadré p.43). La réponse à ce besoin est travaillée dans le cadre du Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa) institué en décembre 2020 par le ministère de la santé et des solidarités qui y consacre un groupe de travail. L' objectif du groupe est de constituer une boîte à outils afin d' accompagner les acteurs locaux dans la réalisation d' un diagnostic de la précarité alimentaire en matière de demande et d' offre (étapes à suivre, indicateurs à prendre en compte, données accessibles). Un enjeu spécifique réside dans l' obtention de données à l' échelle des QPV.

### Programme national « Mieux manger pour Tous ! »<sup>78</sup>

La Première ministre, Elisabeth Borne, a annoncé le 3 novembre 2022 la création en 2023 d' un nouveau fonds dédié à l' alimentation durable doté de 60 millions d' euros, ce qui correspond au doublement du budget préexistant. Ce fonds permettra d' apporter des financements aux acteurs nationaux de l' aide alimentaire pour l' achat de produits frais et de meilleure qualité, et de soutenir des projets portés par des acteurs locaux. Au niveau local, le fonds sera géré par les préfets de région, et aura vocation à financer des dispositifs innovants de lutte contre la précarité (chèques alimentaires locaux, etc.), l' approvisionnement en circuits courts des associations de l' aide alimentaire, et la couverture des zones blanches de l' aide alimentaire (par des dispositifs itinérants, etc.). Un appel à projets est ouvert jusqu' au 30 juin 2023.

#### Notes .....

<sup>76</sup> <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/er1218.pdf>

<sup>77</sup> <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/aide-alimentaire-une-frequentation-accrue-des>

<sup>78</sup> <https://solidarites.gouv.fr/lancement-du-programme-mieux-manger-pour-tous>

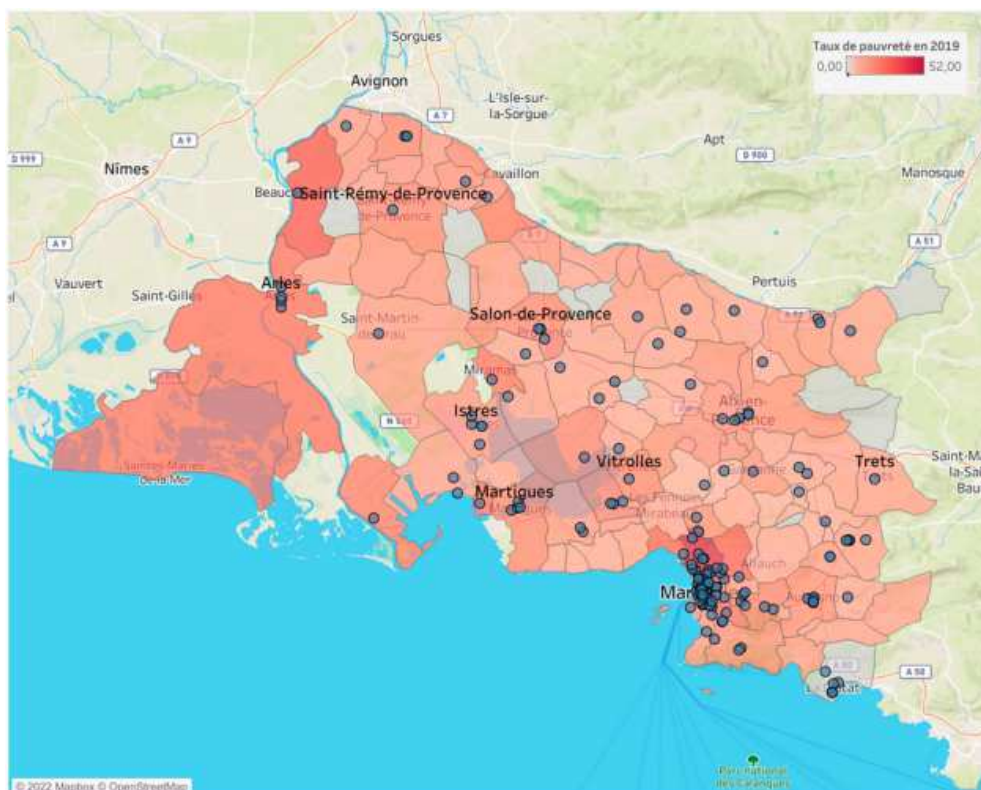
## Solinum : des outils numériques pour lutter contre la pauvreté

Fondée en 2016, l'association Solinum est une start-up sociale qui œuvre pour lutter contre la pauvreté au travers des outils numériques suivants :

- Soliguide : une carte en ligne de tous les lieux de ressources et services (permanence juridique, lieux de distribution d'aide alimentaire, logement d'urgence, bagagerie, accueils de jour, cours de français, etc.) pour les personnes en situation de précarité. Sur les 29 départements cartographiés, 14 000 lieux d'aide et 45 000 services sont référencés<sup>79</sup>.
- Merci pour l'invité : un réseau numérique qui met en lien des hébergeurs citoyens et des femmes sans-abri.

Soliguide a notamment été déployé dans les Bouches-du-Rhône avec le soutien de la Commissaire à lutte contre la pauvreté et de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Bouches-du-Rhône afin de recenser les associations habilitées de l'aide alimentaire en lien avec la banque alimentaire.

Carte de l'aide alimentaire des Bouches-du-Rhône sur Soliguide en partenariat avec la Banque alimentaire 13, en fonction du taux de pauvreté (INSEE, 2019)<sup>80</sup>



Notes .....

<sup>79</sup> <https://www.solinum.org/activites/soliguide/>

<sup>80</sup>

[https://reseau rural.maregionsud.fr/fileadmin/user\\_upload/gestion\\_documentaire/GROUPES\\_DE\\_TRAVAIL/PAT/Journee\\_precaire\\_ite\\_30\\_juin-22/Plaqueette\\_\\_Soliguide\\_en\\_PACA.pdf](https://reseau rural.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/gestion_documentaire/GROUPES_DE_TRAVAIL/PAT/Journee_precaire_ite_30_juin-22/Plaqueette__Soliguide_en_PACA.pdf)



## Etudier les modalités d'une sécurité sociale de l'alimentation en QPV

Depuis 2019, les membres du collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation (SSA) travaillent à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale tel qu'il a été initié en 1945 : universalité de l'accès, conventionnement des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, et financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée. Au niveau local, plusieurs démarches visent à tester les différentes modalités de financement et de fonctionnement possibles (cf. encadrés ci-dessous). Les participants à la Fabrique Prospective ont souligné l'intérêt d'étudier les modalités d'une SSA en QPV. En effet, la situation financière des habitants des QPV pose spécifiquement la question des modalités appropriées pour que le système soit viable économiquement. Il s'agirait donc de lancer une expérimentation nationale visant à tester dans plusieurs QPV les différentes modalités de transfert financier, direct ou indirect, envisageables (chèque alimentaire, transfert d'argent direct ou en monnaie locale, etc.) pour assurer un libre accès à une alimentation de qualité, locale et durable aux habitants tout en favorisant un développement économique local. Une telle expérimentation permettrait d'identifier les modalités adaptées selon la situation de chaque QPV (niveau de vie des habitants, structuration des acteurs de l'alimentation, proximité d'agriculteurs, etc.).

### Projet « Passerelle » pour une autonomisation des personnes en situation d'insécurité alimentaire à Montreuil<sup>81</sup>

« Passerelle » est un projet imaginé par Action contre la faim et la Fondation de l'Armée du salut suite au constat d'une accentuation des inégalités économiques et sociales au sortir de la crise de la Covid-19. Il s'agissait de proposer une solution afin d'autonomiser les personnes vivant sous le seuil de pauvreté et spécifiquement en situation d'insécurité alimentaire. Le projet a permis d'expérimenter un dispositif d'aide basé sur un transfert monétaire adressé à des ménages en situation de précarité dans la commune de Montreuil. 200 ménages, soit 843 habitants, ont pu bénéficier d'un transfert à hauteur de 63 euros par mois<sup>82</sup> et par personne pendant 4 mois sur des cartes prépayées ou des chèques services. Cet apport financier a été doublé tout au long de la démarche d'un accompagnement social personnalisé et renforcé afin d'orienter les individus vers des dispositifs de droit commun existants.

Bien que l'évaluation de l'impact du projet<sup>83</sup> ait montré une hausse des indicateurs de sécurité et de diversité alimentaire, ceux-ci ne se sont pas stabilisés une fois le projet terminé. A contrario, l'indice de bien-être (vu comme la sensation générale de bien-être ressentie par une personne, son fonctionnement psychologique, ainsi que sa situation affective<sup>84</sup>) a également été marqué par une évolution positive pendant la phase d'aide mais s'est stabilisé après la démarche malgré une diminution. Cette étude plaide ainsi donc pour une hausse des minimas sociaux (à la hauteur des besoins fondamentaux) et alimente aussi les réflexions autour de réformes structurelles plus ambitieuses telles que la sécurité sociale de l'alimentation. L'objectif est d'imaginer un dispositif d'aide alternatif à une aide traditionnelle en paniers alimentaires subis au profit d'une aide fondée sur un transfert financier direct ou indirect (chèques alimentaires, monnaie locale, etc.) basée sur un mécanisme de cotisation sociale, de subventions financières publiques, etc., qui permette aux habitants d'être libres de leurs choix alimentaires.

#### Notes .....

<sup>81</sup> <https://www.actioncontrelafaim.org/a-la-une/a-montreuil-une-passerelle-pour-lutter-contre-les-nouvelles-formes-de-precarite/>

<sup>82</sup> Revalorisé à 65 euros suite à l'inflation

<sup>83</sup> <https://www.armedusalut.fr/sites/default/files/images/2023-03/synthese-projet-passerelle.pdf>

<sup>84</sup> <https://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/DMT/TI-FRPS-43/frps43.pdf>



# FAIRE DE L'ACCESSIBILITE ALIMENTAIRE UN ENJEU TRANSVERSAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

## Sensibiliser les acteurs de la politique de la ville

La transition d'une réponse d'urgence via l'aide alimentaire vers un modèle en matière d'accessibilité alimentaire implique un changement de paradigme important pour les professionnels de la politique de la ville. Les participants à la Fabrique Prospective ont donc mis en lumière la nécessité de mieux sensibiliser les acteurs pour faire de l'accessibilité alimentaire un enjeu transversal de la politique de la ville. Il s'agit plus particulièrement de cerner en quoi les difficultés rencontrées par les habitants en matière d'accessibilité à une alimentation durable et de qualité constituent un frein préalable à tout autre action, qu'il s'agisse de recherche d'emploi ou de réussite scolaire. Dans cette optique, les participants à la Fabrique Prospective se sont prononcés en faveur de la création d'une communauté numérique consacrée aux enjeux d'accessibilité alimentaire en QPV sur la plateforme de la Grande équipe de la réussite républicaine, animée par l'ANCT. Cette communauté vise à mettre à disposition des retours d'expériences, des ressources documentaires et des informations sur les accompagnements existants (aides financières, appels à projets, appels à manifestation d'intérêt, appui technique, etc.). Elle propose également des webinaires et un annuaire pour favoriser l'échange entre les différents acteurs concernés (commune et EPCI, services de l'Etat, associations, experts et chercheurs). Un questionnaire de préfiguration a été diffusé en février 2023 par l'ANCT, et le lancement de la communauté a eu lieu le 25 avril 2023 (cf. visuel ci-dessous). Un webinaire est prévu le dernier mardi de chaque mois.

**WEBINAIRE**

**MARDI 25 AVRIL**

**13h30 - 15h**

**Lancement de la communauté sur l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité en quartier prioritaire**

**anct fabriques prospectives**

**La Grande Équipe ENSEMBLE POUR FAIRE RÉUSSIR LES QUARTIERS**

**La plateforme Grande équipe de la réussite républicaine (GERR)<sup>85</sup>**

Afin de réunir tous les acteurs de la politique de la ville, soit tous ceux qui œuvrent pour améliorer la vie dans les quartiers prioritaires (habitants, associations, élus, entreprises, services des collectivités et de l'Etat), l'ANCT a créé en 2020 la plateforme « la Grande équipe de la réussite républicaine ». Cette plateforme vise à renforcer l'accès à l'information de tous, favoriser le partage de ressources et proposer des communautés de travail. Ces communautés peuvent être consacrées à un projet local (contrat local de sécurité, conseil citoyen, etc.), une action nationale (événement, évaluation, etc.) ou une thématique (agriculture urbaine, copropriétés dégradées, etc.). Certaines communautés proposent également des webinaires. En mars 2023, la plateforme comptait un peu plus de 14 000 inscrits.

Notes .....

<sup>85</sup> <https://acteurs.lagrandeequipe.fr/fr/bienvenue>





## Articuler politique agricole et politique de la ville

Le principal outil des collectivités territoriales et de leurs groupements pour structurer une stratégie alimentaire est aujourd'hui le projet alimentaire territorial (PAT) (cf. encadré p.22). Or, les PAT prennent rarement en compte l'échelle des QPV et leur situations spécifiques (insécurité alimentaire, pauvreté des populations, éloignement des commerces et des lieux de production agricole, etc.). Les participants à la Fabrique Prospective ont donc souligné la nécessité d'acculturer les acteurs de la politique agricole aux enjeux spécifiques des QPV et d'intégrer les professionnels de la politique de la ville à l'élaboration et à la mise en œuvre des PAT. Pour ce faire, une première étape consisterait à coconstruire un guide méthodologique relatif à la prise en compte des QPV dans les PAT.

### Le Réseau national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT)

Le RnPAT est un méta-réseau issu d'un projet financé par le Réseau rural français (2015 - 2018 et 2018 - 2022). Il sert, par la mise en réseau des acteurs et la production d'outils méthodologiques, à la co-construction et la mise en œuvre partagée des projets alimentaires territoriaux (PAT). Parmi ces outils, l'observatoire national des PAT<sup>86</sup> propose un recensement des PAT (la Banque des PAT, avec une carte interactive et une liste, des fiches d'identité, des histogrammes), des analyses comparatives notamment sur la dynamique des PAT (niveau PATnorama) et des travaux sur l'évaluation des PAT (EvalPAT), tandis qu'une banque de ressources<sup>87</sup> rassemble de nombreux outils à destination des acteurs des PAT et en particulier différentes productions du RnPAT telles que le guide : « Coconstruire votre Projet Alimentaire Territorial », des fiches expériences, des fiches thématiques, un guide de l'ingénierie financière des PAT, etc. Depuis début 2023, les copilotes du RnPAT, Terres en villes et Chambres d'agriculture France, ont lancé différents travaux pour proposer les bases d'un futur Réseau national des PAT et l'architecture d'un portail numérique tels qu'ils sont prévus dans la loi « Climat et résilience » promulguée en 2021.

## Soutenir la création d'activité et l'emploi

Les participants à la Fabrique Prospective ont cherché à rapprocher les demandeurs d'emploi vivant en QPV et les besoins de recrutement de l'agroalimentaire. Pour ce faire, ils ont distingué plusieurs pistes d'action détaillées.

- **Les lieux de professionnalisation des habitants des QPV**

Il s'agit de dédier des lieux à la formation et à la sensibilisation des habitants sur l'agro-alimentaire, en mobilisant les infrastructures existantes (serre pédagogique, maison des associations, épiceries sociales et solidaires) ou en créant des tiers-lieux spécifiques tels que le projet de la Cité de l'alimentation à Marseille (cf. p.37). Un appel à manifestation d'intérêt national de type « Manufactures de proximité » initié par l'ANCT pourrait être lancé à cet effet afin d'accompagner les porteurs de projet dans la durée<sup>88</sup>.

- **Les dispositifs d'incubation**

La mise en place de dispositifs d'incubation par les EPCI a été identifiée comme un levier de ce développement économique agro-alimentaire. Ces dispositifs viseraient à accompagner les porteurs de projet dans la définition de leur business plan à court et moyen termes, la connaissance

### Notes .....

<sup>86</sup> <https://rnpat.fr/projets-alimentaires-territoriaux-pat/>

<sup>87</sup> <https://rnpat.fr/ressources/>

<sup>88</sup> L'AMI comprend deux phases. La phase d'incubation - accélération de 4 mois à destination des équipes projets vise à consolider le projet présenté et appuyer sa viabilité ; c'est à l'issue de l'incubation que les financements accordés au projet seront décidés et attribués. La phase d'accompagnement sur mesure de chaque Manufacture dure 2 ans, une fois les financements octroyés. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/ami-manufactures-de-proximite-644>





de l'écosystème économique local, ou encore l'identification des aides financières mobilisables et des fonciers disponibles. L'Etat pourrait soutenir les EPCI dans la mise en place de tels projets, par exemple via une seconde vague de l'appel à projets « Quartiers productifs » initié par l'ANCT avec le soutien de la BpiFrance, l'Anru et la Banque des territoires en 2021<sup>89</sup>.

**« Empower my mama »<sup>90</sup> : le dispositif d'accompagnement des femmes cheffes à l'entrepreneuriat**

L'entreprise sociale « Meet My Mama » est un réseau de traiteurs engagé pour l'inclusion sociale et l'alimentation durable en Île-de-France. Trois volets composent le projet de Meet My Mama : une formation de chef en école, un service traiteur pour les entreprises et du conseil en innovation alimentaire responsable. Cette entreprise créée en 2018 est à l'origine du dispositif « Empower My Mama » dont l'objectif est de former les femmes vivant en QPV (femmes au foyer, migrantes, réfugiées) pour devenir cheffes et les accompagner dans l'aboutissement de leur projet de restauration au travers d'un parcours d'incubation renforcé (appuis administratifs, juridiques, économiques et sociaux). A l'issue des 4 à 6 mois de formation, les nouvelles cheffes peuvent se lancer dans la création de leur propre entreprise ou travailler pour un des traiteurs du réseau.

- **Les coopérations et les mutualisations entre acteurs économiques**

Les coopérations et les mutualisations sont apparues utiles aux participants à la Fabrique Prospective pour diminuer les coûts (transport, fonctions support, lieux, etc.) des porteurs de projet alimentaires en QPV et donc pour sécuriser leur développement. Ils ont dans ce sens convergé vers un soutien accru de l'Etat à l'émergence de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)<sup>91</sup> spécifiques aux QPV. Issus de la loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014, les PTCE sont le regroupement, sur un même territoire, d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, d'entreprises traditionnelles, de collectivités territoriales et de leurs groupements, de centres de recherche, d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ou encore d'organismes de formation qui souhaitent mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable.

**PTCE « Resto Passerelle » en Ile-de-France<sup>92</sup>**

En Ile-de-France, cinq restaurants sociaux organisés en chantier d'insertion ont engagé une démarche de mutualisation pour former « Resto Passerelle », un pôle territorial de coopération économique (PTCE). Ces lieux de restauration sont issus de la légalisation d'une ancienne cuisine informelle qui était dans un foyer de travailleurs migrants originaires d'Afrique subsaharienne. Ils permettent chaque année l'emploi de 80 personnes en insertion provenant d'un public éloigné. Le fonctionnement en PTCE permet d'accroître la viabilité et l'efficacité économique de ces restaurants, sans compromettre leur nature solidaire et sociale, par exemple via la mutualisation d'achats de matériel, des coûts des laboratoires d'analyse ou encore l'organisation centralisée de formations « hygiène et sécurité ». « Resto Passerelle » est soutenu financièrement par l'Etat, la région Ile-de-France, la mairie de Paris, le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Plaine Commune.

Notes .....

<sup>89</sup> <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-productifs-491>

<sup>90</sup> <https://www.meetmymama.com/notre-%C3%A9cole>

<sup>91</sup> <https://www.economie.gouv.fr/ptce-saison-3-reliance>

<sup>92</sup> [https://www.rtes.fr/sites/default/files/IMG/pdf/PTCE\\_Resto\\_Passerelle.pdf](https://www.rtes.fr/sites/default/files/IMG/pdf/PTCE_Resto_Passerelle.pdf)



- **Les aides à l'investissement**

La création d'activités économiques liées à l'alimentation demande en général de financer du matériel et des lieux de production, de transformation puis de vente. Or, les contrats de ville permettent seulement aujourd'hui de financer des dépenses de fonctionnement. Selon les participants à la Fabrique Prospective, il convient donc d'intégrer aux contrats de ville un volet de soutien aux investissements. Dans le même sens, la Commission nationale chargée de la réflexion sur les prochains contrats de ville soutient, dans son rapport paru en avril 2022, l'instauration d'un volet « investissement cœur de quartier » afin de permettre aux collectivités et leurs groupements d'agir en matière d'aménagement, d'équipements publics et de développement économique dans leurs QPV<sup>93</sup>.

## **Améliorer la santé des jeunes en QPV par une sensibilisation à l'alimentation**

34 % des enfants de 2 à 7 ans et 21 % des 8 à 17 ans sont en situation de surpoids ou d'obésité en France<sup>94</sup>. Or, le lien entre précarité économique et situation de surpoids ou d'obésité des enfants est réel. En effet, un peu moins de 6 % des enfants d'ouvriers souffraient d'obésité en grande section de maternelle contre 1,3 % des enfants de cadres supérieurs, soit 4,5 fois plus selon des données 2013 du ministère des Solidarités et de la Santé<sup>95</sup>. Le pourcentage était presque identique en CM2 : 5,5 % des enfants d'ouvriers souffraient d'obésité contre 1,4 % des enfants de cadres selon des données 2015. Enfin, en classe de troisième, la part d'enfants concernés était plus élevée qu'à l'école primaire pour l'ensemble des milieux sociaux : 7,5 % pour les enfants d'ouvriers et 2,7 % pour les enfants de cadres selon des données 2017. Les enfants des QPV sont, de fait, concernés, étant donné que ces quartiers sont définis sur un critère de concentration de bas revenus. Pour les participants à la Fabrique Prospective, il est donc apparu nécessaire que les liens entre alimentation et santé deviennent une thématique prioritaire des dispositifs de la politique de la ville à destination des enfants : programme de réussite éducative, Cités éducatives, Cordées de la réussite, quartiers d'été, etc. Il s'agirait plus particulièrement de soutenir via ces dispositifs des actions de sensibilisation des enfants et de formation des acteurs éducatifs, mais également l'organisation d'évènements ou l'existence de lieux totems dédiés dans les QPV.

**Notes** .....

<sup>93</sup> <https://www.ville-et-banlieue.org/wp-content/uploads/2022/05/Rapport-de-la-Commission-nationale-politique-de-la-ville-%E2%80%94-Avril-2022.pdf>

<sup>94</sup> <https://www.sraenutrition.fr/wp-content/uploads/2021/08/Enquete-epidemiologique-sur-le-surpoids-et-lobesite-Odoxa-x-Obepi.pdf>

<sup>95</sup> <https://www.inegalites.fr/L-obesite-chez-les-jeunes-touche-davantage-les-milieux-populaires>

Malgré les élans de solidarité et d'entraide constatés, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), la crise sanitaire a accentué la précarité alimentaire. Dès lors, comment permettre à tous, en particulier les habitants des QPV, d'accéder à une alimentation durable, c'est-à-dire une alimentation :

- ◆ répondant aux besoins nutritionnels humains,
- ◆ sobre en consommation d'énergie, en émissions de gaz à effet de serre et générant peu de déchets ;
- ◆ produite via des méthodes agricoles qui préservent l'environnement, le climat, les sols, l'eau, la biodiversité naturelle et domestique ainsi que le bien-être des animaux d'élevage ;
- ◆ préservant les emplois agricoles, un revenu équitable pour les producteurs et le développement local ;
- ◆ permettant à chaque nation de maintenir sa capacité de produire ses propres aliments de base dans le respect de la diversité productive et culturelle.

Afin de répondre à cet enjeu, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé en juin 2021 la Fabrique Prospective « Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? » en partenariat avec France urbaine (FU), Intercommunalités de France, l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru), Terres en ville, le Mouvement des régies de quartiers, la Direction générale des Outre-Mer (DGOM), la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS) du ministère des Solidarités et de la Santé (MSS) et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Pendant un an, cette Fabrique Prospective, cofinancée par la DGOM, a accompagné les élus et les acteurs locaux d'Aix Marseille Provence Métropole (Bouches-du-Rhône), du Grand Angoulême (Charente), de Plaine-Commune (Seine-Saint-Denis) et de Saint-Joseph (La Réunion). Cette publication regroupe les programmes d'action de ces quatre territoires ainsi que les six pistes d'action d'envergure nationale issues de la Fabrique Prospective, mais également des exemples d'actions déjà mis en place sur une douzaine de territoires.

## COMMENT RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ POUR TOUS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

Résultats de la Fabrique Prospective

